

CRAINTES D'UNE NOUVELLE FLAMBÉE DES PRIX DES CIGARETTES

Le marché du tabac échappe à tout contrôle

P3



14E ÉDITION DU NAPEC

Une inauguration sur fond de tensions sur les marchés énergétiques

P2

FLAMBÉE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

**Tebboune recadre
le ministre de l'intérieur**

P3

DISPOSITIF MAROCAIN D'ESPIONNAGE (PEGASUS)

**Les révélations d'Amnesty sur
le ciblage de personnalités algériennes**

P11

**RENTREE DE LA
FORMATION
PROFESSIONNELLE
400 000 stagiaires
ont rejoint leurs
centres**

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a présidé hier, depuis la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi officiel de la rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre 2026), marquant l'entrée de plus de 400.000 stagiaires dans les centres et instituts de formation et d'enseignement professionnels à l'échelle nationale. Accompagnée de la wali Mohamed Amine Benchaoula, la ministre a donné le coup d'envoi de cette session depuis l'Institut national spécialisé en formation professionnelle Chahida Salha-Benhamdine de Cherchell. Elle a assisté à une présentation sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya, puis visité une exposition des réalisations des stagiaires ainsi que des ateliers pédagogiques au sein de l'établissement. Plus de 400.000 stagiaires et apprentis ont rejoint dimanche les instituts d'enseignement et de formation professionnels à travers le territoire national, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle - session d'octobre 2026 -, marquée par l'introduction de 23 nouvelles spécialités couvrant des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables et la cybersécurité. Cette session est marquée aussi par l'adoption du Référentiel national de la formation et des compétences (RNFC), ainsi que par la numérisation des inscriptions et du suivi. Ce changement marque un tournant dans l'élaboration et la mise à jour des offres de formation, puisqu'il permet de passer d'une nomenclature nationale des spécialités à un référentiel basé sur les compétences requises sur le marché du travail.

Au cours de cette visite, la ministre a remis des certificats de formation aux formateurs en apprentissage et aux bénéficiaires de la formation en entrepreneuriat de la 17e promotion. Elle s'est rendue ensuite à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) de Bou Ismail, où elle supervisé l'inauguration du centre d'excellence, visité les ateliers pédagogiques et assisté à la présentation de projets innovants dans les filières techniques par leurs porteurs. Plus de 13.500 stagiaires se sont inscrits dans les établissements de formation de la wilaya de Tipasa, dont 8467 nouveaux inscrits. Cette session voit par ailleurs la création de plus de 10 nouvelles spécialités répondant aux besoins du marché du travail. Dans le même ordre d'idées, Mme. Arhab a évoqué le développement du secteur, notamment à travers l'organisation de concours visant à découvrir des compétences, à l'image du programme "Sanaa", dont la deuxième édition sera lancée dans les prochains jours. Elle a également annoncé que la wilaya d'Oran accueillera les Olympiades africaines des métiers à la fin du mois de novembre 2026 et que l'Algérie participera, pour la première fois, à la finale des "WorldSkills Shanghai 2026". Elle a également souligné que près de 30.000 diplômés des Centres de Développement de l'Entrepreneuriat (CDE) au sein des établissements de formation portaient un projet d'investissement, et que 25 incubateurs d'entreprises bénéficiaient d'un accompagnement.

R.N

14E ÉDITION DU NAPEC

Une inauguration sur fond de tensions sur les marchés énergétiques

Le NAPEC constitue ainsi un espace privilégié pour examiner les mutations en cours et les perspectives de coopération entre les pays producteurs, les compagnies énergétiques, les équipementiers et les investisseurs.

La 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC), placée sous le thème "De la transition énergétique à l'addition énergétique", s'ouvre aujourd'hui au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, dans un contexte où l'Algérie consolide sa position en tant que fournisseur énergétique fiable. Cette nouvelle édition verra la participation de plusieurs centaines d'exposants et d'acteurs nationaux et internationaux de l'industrie énergétique, des hydrocarbures et des nouvelles technologies. Elle intervient également dans un contexte marqué par une forte volatilité des marchés mondiaux de l'énergie, des préoccupations persistantes autour de la sécurité des approvisionnements et une accélération des investissements dans le gaz naturel, les énergies renouvelables, l'hydrogène et les technologies de décarbonation. Le NAPEC constitue ainsi un espace privilégié pour examiner les mutations en cours et les perspectives de coopération entre les pays producteurs, les compagnies énergétiques, les équipementiers et les investisseurs.

La manifestation réunit notamment de grands groupes énergétiques et industriels nationaux et internationaux, dont Sonatrach, Sonelgaz, TotalEnergies, Eni, ExxonMobil, Equinor, Pertamina, SLB, Halliburton et Baker Hughes, ainsi que de nombreux opérateurs et fournisseurs de solutions technologiques. Cette importante participation confère à l'événement une dimension particulière, au moment où l'Algérie consolide sa position en tant que fournisseur énergétique fiable pour les marchés régionaux et internationaux et entend valoriser davantage ses ressources et ses infrastructures. Parallèlement, l'Etat mise sur un programme d'investissement important dans le secteur des hydrocarbures, tout en développant de nouvelles filières liées aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert.

Cette dynamique est illustrée par plusieurs projets structurants récemment engagés par l'Algérie, dont le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), dont les travaux du tronçon algérien ont été officiellement lancés en juin dernier. Ce projet, développé avec le Nigeria et le Niger, vise à créer un nouveau corridor d'acheminement du gaz naturel africain



vers les marchés internationaux, notamment européens, en s'appuyant sur le hub gazier de Hassi R'Mel et les infrastructures nationales de transport et d'exportation. Au-delà de sa dimension énergétique, le TSGP constitue un projet d'intégration régionale et de coopération Sud-Sud, renforçant le rôle de l'Algérie comme plateforme énergétique entre l'Afrique et l'Europe.

D'autre part, l'Algérie vient de franchir une nouvelle étape dans le développement du corridor SoutH2, destiné à acheminer l'hydrogène vert produit en Afrique du Nord vers l'Europe. La récente signature de la Déclaration ministérielle d'Alger par l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne vient renforcer la dimension stratégique de ce corridor et son ambition d'intégration énergétique euro-méditerranéenne. Le projet prévoit notamment la mise en place d'un secrétariat dédié à son accompagnement technique, avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUUDI).

La concomitance de ces deux grands corridors, l'un consacré au gaz naturel et l'autre à l'hydrogène vert, illustre l'approche défendue par l'Algérie d'une "addition énergétique" combinant les sources conven-

tionnelles et les nouvelles énergies, plutôt qu'une rupture immédiate avec les hydrocarbures. Cette orientation intervient alors que les marchés mondiaux demeurent soumis à de fortes tensions géopolitiques, affectant les flux de gaz et de pétrole et alimentant la volatilité des prix. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) relève, notamment, que les perturbations de l'approvisionnement en gaz ont contribué à maintenir les marchés européens et asiatiques sous pression en 2026, tandis que la demande européenne continue de soutenir fortement les importations de gaz naturel liquéfié.

Dans ce contexte, le NAPEC 2026 se veut une plateforme pour examiner les conditions d'une plus grande sécurité énergétique, d'un accès compétitif à l'énergie et d'une réduction progressive de l'empreinte carbone, trois enjeux au cœur des débats de cette édition. Les conférences et rencontres prévues devront porter, notamment, sur l'évolution du mix énergétique, les interconnexions gazières et hydrogène, les infrastructures de transport, la décarbonation, ainsi que les opportunités d'investissement et de partenariat dans les marchés africains et méditerranéens.

A.C

FLAMBÉE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Tebboune recadre le ministre de l'intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a apporté, lors de son entretien périodique avec les médias nationaux, des précisions sur la récente flambée des prix des produits alimentaires, en mettant l'accent sur la spéculation et l'élargissement excessif des marges bénéficiaires.

Le chef de l'Etat a notamment rejeté les déclarations jugées excessives du ministre de l'Intérieur et des Transports, Saïd Sayoud, qui avait affirmé quelques jours auparavant que les prix des fruits et légumes avaient atteint des niveaux « jamais vus depuis 60 ans ». Tebboune a estimé que ce type d'affirmation était « incorrect » et « inacceptable », rappelant que l'Algérie

avait déjà connu des périodes de forte hausse des prix, notamment durant les années précédentes.

Le président a insisté sur la nécessité d'une approche précise et pragmatique de la question du pouvoir d'achat. Il a rappelé que la protection du consommateur et la lutte contre la spéculation constituent des priorités de l'action publique, l'Etat subventionnant actuellement 26 produits de base, dont cinq produits agricoles saisonniers.

Selon lui, ces produits ne devraient pas connaître de fortes augmentations. Même lorsque les conditions du marché entraînent une hausse, celle-ci devrait rester dans des limites raisonnables, estimées entre 15 et

20 %.

Tebboune a également évoqué l'impact des incendies enregistrés durant le mois de juillet sur la disponibilité de certains produits agricoles. Toutefois, il a estimé que ces événements ne suffisaient pas à expliquer les niveaux de prix observés, compte tenu notamment des aides publiques accordées au secteur agricole en matière d'électricité, d'eau et d'engrais.

Les premières investigations, a-t-il enfin indiqué, montrent que la majorité des agriculteurs ne seraient pas à l'origine de la flambée actuelle, orientant ainsi les recherches vers les différents intermédiaires de la chaîne de commercialisation.

Ibrahim.T

OPEP+

L'Algérie maintient son niveau de production inchangé en novembre

L'Algérie et six autres pays de l'Opep+ ont décidé, hier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois de novembre, à la lumière des évolutions récentes du marché pétrolier international, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les sept pays de l'Opep+, ayant procédé à des ajustements volon-

taires de leur production, et à laquelle le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a participé, aux côtés des ministres chargés du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. En vertu de cette décision, le niveau de production de l'Algérie demeure fixé à 1,007 million de barils par jour pour le mois de novembre.

M. Arkab a aussi pris part aux travaux de

la 68e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui a réuni les représentants de l'Algérie, de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Koweït, du Nigeria, du Venezuela, du Kazakhstan et de la Russie. Les travaux du Comité ont porté sur l'évaluation du niveau de conformité des pays participant à l'Opep+ à leurs engagements en matière d'ajustements volontaires de la production au cours des mois de juillet et août 2026. A cette

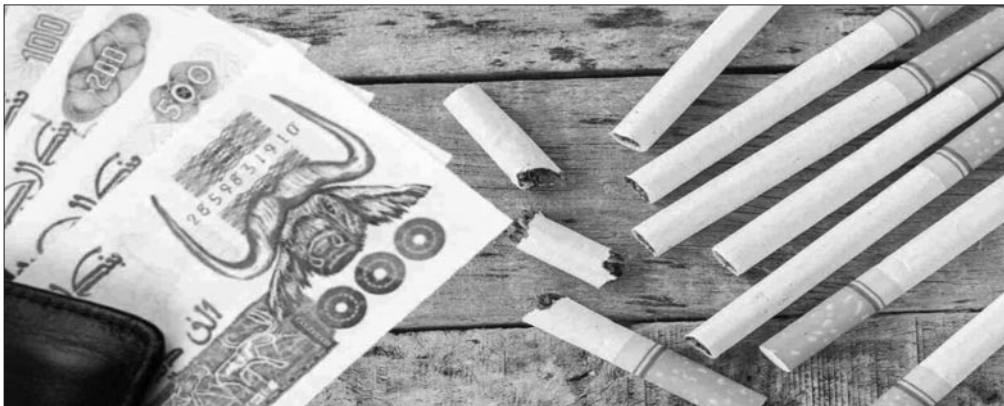
occasion, le Comité a mis en exergue "les efforts déployés par les pays participants pour assurer la mise en œuvre de leurs engagements, réaffirmant que le respect rigoureux et durable des décisions collectives constitue un élément essentiel de la coopération entre les pays participants et contribue à soutenir la stabilité du marché pétrolier international".

R.N

CRAINTES D'UNE NOUVELLE FLAMBÉE DES PRIX DES CIGARETTES

Le marché du tabac échappe à tout contrôle

Au moment où le conseil des ministres examine la loi de finances 2027, les prix du tabac pourraient connaître une flambée de prix sans précédent, alors même qu'ils sont soumis à un barème fixé par les ministères des Finances et du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.



Bien que les ministères des Finances et du Commerce intérieur aient publié une décision conjointe fixant les prix de vente des cigarettes et du tabac à priser (chemma) des sociétés United Tobacco Company (UTC) et Société algéro-émirat des tabacs (STAEM), les prix actuellement pratiqués dans les kiosques dépassent d'environ 100 dinars les prix légalement fixés. Avant le mois de septembre dernier, c'est-à-dire au cours des huit mois précédents, cet écart avait même atteint jusqu'à 150 dinars, parallèlement à une pénurie de certaines marques.

Dans les faits, les ministères des Finances et du Commerce intérieur ont tardé à élaborer la nouvelle liste des prix des cigarettes sur la base des nouvelles taxes imposées aux produits du tabac par la loi de finances 2026. Cette liste des prix n'a été publiée qu'à la mi-mars 2026, avant de paraître au Journal officiel à la fin du mois de juin 2026.

La loi de finances pour 2026 a institué de nouvelles taxes sur les produits du tabac, dont l'impact sur le prix des cigarettes devrait, dans un premier temps, rester limité. La taxe additionnelle sur les produits du tabac s'élève à 75

dinars par paquet, répartis comme suit : 19 dinars au profit du Fonds des urgences et des activités de soins médicaux, et 26 dinars au profit du compte d'affectation spéciale n° 138-302, intitulé « Fonds de lutte contre le cancer ».

La nouvelle liste des prix a fixé une hausse moyenne de 10 dinars par paquet par rapport aux prix de 2025. Ainsi, par exemple, le prix du paquet de « Winston » et de « L&M » tournait autour de 350 dinars, tandis que celui du « Marlboro » a été fixé à 410 dinars. Au cours de cette période, la mafia du tabac et ses barons ont trouvé l'occasion de faire flamber les prix de manière vertigineuse, parallèlement aux vacances d'été, faisant grimper les tarifs à des niveaux exorbitants. Le prix du « Winston » a ainsi atteint 500 dinars, tandis que le « Marlboro » est monté à 550, voire 600 dinars.

Le chargé de l'information au ministère du Commerce intérieur, Amine Amara, avait attribué cette hausse des prix du tabac et des cigarettes « à l'absence de publication des textes réglementaires fixant les nouveaux prix de ce produit ». Il avait assuré que les prix revien-

draient à la normale dès la publication de ces textes, ce qui obligerait les commerçants à respecter les prix réglementés. Or, depuis cette annonce, la situation n'a fait qu'empirer.

À ce jour, malgré la fin des vacances d'été et la publication de la liste des prix, l'écart entre les prix réglementés et les prix pratiqués dans les kiosques se situe toujours entre 90 et 100 dinars.

Face au silence du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, ou à son incapacité à faire face à la situation imposée par la mafia des cigarettes et ses barons, les observateurs estiment que ce marché pourrait échapper définitivement au contrôle de l'État, alors même qu'il constitue une importante source de recettes fiscales. Pour l'année 2023, la Banque d'Algérie avait estimé les recettes provenant des taxes appliquées au secteur du tabac à environ 100 milliards de dinars (743 millions de dollars), après que les recettes fiscales liées à la taxe intérieure de consommation sur le tabac eurent atteint, en 2022, environ 92,7 milliards de dinars, soit l'équivalent de 692 millions de dollars.

Mahdi Berrached

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Le nouveau code pénal adopté à une large majorité

Une nouvelle enquête d'Amnesty International apporte de nouveaux éléments sur le dispositif de surveillance électronique mis en place par le Maroc et révèle que l'Algérie aurait figuré parmi les premières cibles étrangères du système Pegasus. Des numéros de téléphone algériens, dont certains associés à des responsables militaires et diplomatiques, apparaissent dans des registres liés à l'utilisation de ce logiciel développé par la société israélienne NSO Group. Intitulée « Au cœur du système de surveillance marocain », l'enquête, publiée début octobre 2026, s'appuie sur 126 pages de documents internes, des listes de cibles, des analyses médico-légales de téléphones ainsi que le témoignage d'un ancien responsable de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) marocaine, présentée sous le pseudonyme

de « Safir ». Amnesty affirme avoir recoupé ces informations avec des éléments techniques indépendants. Selon la chronologie reconstituée par l'organisation, le premier numéro étranger enregistré dans le système Pegasus utilisé par le Maroc apparaît le 22 avril 2018. Il s'agit d'un numéro algérien associé à un diplomate sahraoui en lien avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). D'autres numéros algériens, qui auraient notamment été liés à des responsables militaires, auraient été ajoutés le même jour. L'activité visant des numéros algériens se serait poursuivie de manière soutenue dans les semaines suivantes, parallèlement au ciblage de numéros français. Amnesty souligne toutefois qu'un numéro inscrit dans

le système constitue une cible potentielle et ne signifie pas nécessairement que le téléphone a effectivement été infecté. Seule une analyse technique du terminal permet généralement d'établir un compromis. L'enquête revient également sur une opération liée à une faille de WhatsApp exploitée en 2019. Des documents judiciaires font état de 136 numéros ciblés, dont 69 marocains, 39 algériens, 21 espagnols et sept français. Amnesty estime qu'une grande partie de cette liste pourrait être liée au Maroc, tout en précisant que les documents de WhatsApp ne permettent pas d'attribuer individuellement chaque numéro au client marocain de NSO. Parmi les personnalités citées figure l'ancien diplomate algérien Lakhdar Brahimi. Selon les registres consultés par Amnesty, un numéro français qui lui était

associé aurait été introduit dans le système marocain le 13 mars 2019. Une minute plus tard, un numéro lié au président français Emmanuel Macron aurait également été sélectionné. D'autres responsables politiques et diplomates européens apparaissent dans les mêmes séquences de ciblage.

Le dossier du Sahara occidental constitue un autre volet central de l'enquête. Amnesty affirme avoir confirmé, par analyse médico-légale, l'infection à plusieurs reprises du téléphone de la militante sahraouie Aminatou Haidar par Pegasus. D'autres personnalités sahraouies figurent également parmi les cibles identifiées. L'enquête met enfin en lumière l'ampleur de l'écosystème technologique de surveillance utilisé au Maroc. Pegasus aurait été complété par d'autres outils

permettant l'interception des communications, l'extraction de données, la géolocalisation ou encore la surveillance des appareils mobiles. Amnesty souligne ainsi que le dossier dépasse le seul logiciel Pegasus et révèle l'existence d'un marché international particulièrement développé des technologies de surveillance.

Ces révélations interviennent dans un contexte de tensions persistantes entre Alger et Rabat, notamment autour du Sahara occidental. Elles soulèvent également de nouvelles interrogations sur l'utilisation de technologies de surveillance à des fins politiques et sécuritaires et sur le rôle des entreprises privées qui les développent et les fournissent à des États.

Sid Ali

MÉMOIRE DE L'ALGÉRIE

Le nom de René Vautier retiré d'un cinéma en France

La décision de retirer le nom de René Vautier d'un cinéma d'Elne, dans les Pyrénées-Orientales, relance en France le débat autour de la mémoire de la guerre d'Algérie et de la place accordée aux personnalités engagées contre le colonialisme et en faveur de l'indépendance algérienne. Depuis près de vingt ans, le cinéma municipal portait le nom du réalisateur et documentariste français René Vautier (1928-2015), dont l'œuvre a largement abordé le colonialisme, la guerre d'Algérie et les luttes anticoloniales. Le maire d'Elne, Steve Fortel, a décidé de rebaptiser l'établissement « La Bobine illibérienne », une décision annoncée devant le conseil municipal.

L'élu a également évoqué la possibilité de modifier à l'avenir d'autres dénominations de rues ou de lieux portant les noms de personnalités ayant soutenu le Front de libération nationale (FLN). Cette initiative a suscité des réactions dans les milieux culturels et associatifs, notamment de l'Association France-Algérie (AFA), qui a exprimé sa « tristesse » et son « regret ».

L'association rappelle le parcours de René Vautier, engagé dans la Résistance dès l'adolescence et décoré de la Croix de guerre avant de s'orienter vers le cinéma. Parmi ses œuvres figure : « Avoir vingt ans dans les Aurès », consacré à de jeunes appelés français durant la guerre d'Algérie. Son engagement en faveur de l'indépendance algérienne demeure l'un des aspects majeurs de son parcours.

L'AFA estime que la mémoire historique ne devrait pas être soumise aux clivages politiques et défend le rôle des lieux culturels comme espaces de transmission et de débat. Elle a notamment associé le nom de Vautier à celui du cinéaste algérien Mohamed Bouamari à travers un prix cinématographique.

La décision d'Elne a rapidement dépassé le cadre local. Quatorze associations et organisations syndicales du secteur du cinéma ont appelé les salles françaises à adopter symboliquement le nom de René Vautier le 2 octobre. Selon Télérama, une centaine de salles, notamment en Ile-de-France et à Marseille, ont participé à cette initiative. Le changement de nom du cinéma d'Elne s'est ainsi transformé en une mobilisation nationale autour de la mémoire coloniale et de la place de René Vautier dans l'histoire du cinéma français.

Abir.N

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES Au menu le projet de loi de finances 2027

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée au projet de loi de finances 2027, ainsi qu'à des exposés portant sur nombre de projets importants et sur le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

La réunion est consacrée, également à des exposés portant sur l'accord de financement par la Banque africaine de développement (BAD) de la réalisation du tronçon de la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le projet de réalisation de la gare de la section Moulay Lahcen-Tamanrasset sur la ligne ferroviaire El Meniaa-In Salah-Tamanrasset, le bilan de la récolte céréalière de la campagne 2026, et le bilan de la mise en œuvre des conclusions des travaux des commissions mixtes et des accords bilatéraux conclus avec le Niger et le Tchad", lit-on dans le communiqué.

R.N

NAPEC 2026

Bank ABC Algérie présentera son expertise en Corporate Banking

A l'instar de nombreux acteurs nationaux et internationaux, Bank ABC Algérie participe au Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026), qui voit la présence des opérateurs des secteurs de l'énergie, des hydrocarbures et de la transition énergétique en Afrique du Nord et en Méditerranée et qui se tiendra du 5 au 7 octobre au Centre des Conventions Mohamed Ben Ahmed (CCO) d'Oran. Selon un communiqué de la Banque, celle-ci vise à présenter son expertise en Corporate Banking et son accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement et d'investissement.

La présence de Bank ABC Algérie au NAPEC s'inscrit dans sa volonté de renforcer ses échanges avec les entreprises et les différents acteurs de la chaîne de valeur énergétique et industrielle. À travers principalement son activité Corporate Banking, Bank ABC Algérie accompagne les entreprises dans le financement de leur activité et de leurs investissements : crédits d'exploitation, crédits d'investissement, acquisition de biens d'équipement et crédits syndiqués pour les opérations d'envergure. La banque met également son expertise du commerce extérieur au service des acteurs qui échangent avec des partenaires internationaux, à travers les crédits et remises documentaires, les garanties bancaires internationales et les cautions, ainsi que la gestion des flux et des besoins en devises. L'ensemble de ces solutions est proposé en fonction des projets et des cycles d'activité de chaque entreprise, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Bank ABC Algérie dispose également d'une offre de solutions de finance islamique à travers sa fenêtre islamique « al-buraq ». Cet accompagnement couvre notamment les besoins liés au financement des investissements, au développement des activités, aux opérations de commerce international et aux flux financiers des entreprises, en fonction de leurs projets et de leurs besoins.

Avec ses 23 agences réparties dans 14 wilayas et près de 600 collaborateurs, Bank ABC Algérie poursuit ainsi le développement d'une relation de proximité avec les entreprises et entend renforcer son rôle de partenaire bancaire dans l'accompagnement de leurs projets.

La participation au NAPEC 2026 permettra aux équipes de Bank ABC Algérie de rencontrer les entreprises et professionnels présents au salon et d'échanger autour de leurs projets d'investissement, de leurs besoins de financement et de leurs perspectives de développement.

Bank ABC ne se limite pas à financer une entreprise, elle consiste à l'accompagner dans les différentes étapes de son développement. « Forts de notre croissance, de notre connaissance approfondie du tissu économique algérien et de l'appui de notre Groupe international, nous sommes en mesure d'accompagner les entreprises aussi bien dans leurs besoins locaux que dans leur développement à l'international », souligne M. Mouaouya Boudehane, directeur général-adjoint de Bank ABC Algérie, en invitant « les entreprises à venir à notre rencontre afin de partager leurs projets et d'explorer ensemble des solutions bancaires adaptées à leurs ambitions et à leurs objectifs de croissance ».

Source : Radio algérienne

HYDROCARBURES

Alger et Berlin explorent de nouveaux projets communs

Mohamed Arkab a mis en exergue l'importance du partenariat avec la partie allemande pour la concrétisation de projets prioritaires, réitérant la disponibilité du secteur des hydrocarbures à fournir toutes les facilités et l'accompagnement nécessaires aux entreprises et sociétés allemandes souhaitant investir en Algérie.



Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le Secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de développer le partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAFT), Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH),

Amine Remini, aux côtés des représentants de plusieurs entreprises allemandes, à l'instar de Bosch, Siemens Energy, VNG et Thyssenkrupp Nucera, en sus de cadres des ministères des deux pays, a précisé la même source.

Les deux parties ont examiné, lors des discussions, les moyens de renforcer le partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine des hydrocarbures et de le développer au service des intérêts communs des deux pays, selon le communiqué. Les discussions ont porté sur plusieurs domaines de coopération, notamment l'industrie pétrolière et gazière, l'ingénierie et les infrastructures, ainsi que le développement de projets communs dans le domaine des techno-

logies industrielles avancées liées à l'industrie des hydrocarbures et à la promotion du contenu local. Les deux parties ont, en outre, abordé l'adoption de technologies bas-carbone, le développement, la production et la commercialisation de l'ammoniac vert et la fabrication des équipements connexes, en sus de la formation, du transfert d'expertise et du renforcement des capacités, notamment en matière de cadres réglementaires et de contrôle du secteur des hydrocarbures.

A cette occasion, M. Arkab a mis en exergue l'importance du partenariat avec la partie allemande pour la concrétisation de projets prioritaires, réitérant la disponibilité du secteur des hydrocarbures à fournir toutes les facilités et

l'accompagnement nécessaires aux entreprises et sociétés allemandes souhaitant investir en Algérie. Il a, à ce titre, appelé ces entreprises à participer à l'appel à concurrence "Algeria Bid Round 2026" et à mettre à profit leur expertise et leur expérience dans les technologies de pointe et les solutions industrielles avancées, de manière à contribuer à la réalisation de projets communs à forte valeur ajoutée pour les deux parties.

De son côté, M. Wetzel a salué "la place centrale" de l'Algérie en tant que partenaire énergétique majeur, affichant l'intérêt des entreprises allemandes à renforcer leur présence sur le marché algérien et à contribuer aux projets stratégiques.

R.E

APPO

Le SG participera au NAPEC 2026

Le Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Farid Ghezali, entame une visite de travail en Algérie, dans le cadre de sa participation aux travaux du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée (NAPEC 2026), prévus du 5 au 7 octobre 2026 au Centre de conventions d'Oran Mohamed-Benahmed. Lors de son séjour en Algérie, Farid Ghezali aura des entretiens avec nombre de responsables, dont le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed

Arkab, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Ces rencontres permettront d'aborder les développements du secteur des hydrocarbures et d'échanger les vues sur l'évolution des marchés énergétiques internationaux ainsi que sur les

questions d'intérêt commun, notamment les moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'APPO, et les perspectives de développement du partenariat africain dans les secteurs du pétrole et du gaz, précise le communiqué.

R.E

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR AUTOMOBILE

Kourtel rencontre un responsable de Hyundai Motors

Le ministre de l'Industrie, M. Farid Kourtel, a participé, vendredi, aux travaux du Forum africain de l'investissement dans le secteur automobile, organisé dans la ville égyptienne d'El Alamein, a indiqué un communiqué du ministère. En marge des travaux du Forum, M. Kourtel a tenu des rencontres bilatérales avec le ministre égyptien des Affaires étrangères,

Badr Abdelatty, le ministre égyptien de l'Industrie, Khaled Hachem, et le ministre égyptien de l'Investissement et du Commerce extérieur, Mohamed Farid Saleh, a précisé le communiqué. Le ministre s'est également entretenu avec le président de "Hyundai Motor" pour la région du Moyen-Orient et

de l'Afrique du Nord (MENA), Tarek Ismail Moosaad, ajoute la même source. Le Forum a été placé sous le thème : "Libérer le potentiel de l'industrie automobile en Afrique dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine", avec la participation de décideurs, d'investisseurs, de bailleurs

de fonds, de constructeurs automobiles, de fabricants de composants et de promoteurs de projets.

Ce forum est organisé par la Banque africaine d'import-export "Afreximbank", en partenariat avec le Secrétariat de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF).

R.E



TIARET

Une convention pour le développement du potentiel touristique forestier



La direction du Tourisme, de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya de Tiaret a conclu, récemment, une convention de partenariat avec la Conservation des forêts, afin d'exploiter les sites forestiers de détente, de valoriser leurs atouts touristiques et de développer l'écotourisme, a-t-on appris, samedi, auprès du directeur du secteur, Zouaoui Touab. M. Touab a indiqué à l'APS que cette convention permettra aux opérateurs touristiques, notamment aux agences de tourisme et de voyages activant aux niveaux local et national, d'organiser des excursions au profit des visiteurs vers plusieurs sites forestiers. Parmi les principaux sites figure la forêt récréative "Es-Sanaouber" (Les Pins), située dans la zone dite "Le Radar", sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé de même source, ajoutant que d'autres sites devraient être identifiés, prochainement, dans plusieurs communes par la Conservation des forêts.

Les visiteurs pourront profiter des paysages naturels remarquables de cette vaste forêt, qui abrite différentes espèces d'arbres forestiers, ainsi que plusieurs espèces d'animaux sauvages. Le site constitue également un itinéraire connu pour la pratique du VTT, ce qui permettra d'y organiser des sorties de camping et de randonnées destinées aux amateurs d'écotourisme. La convention permettra également aux artisans d'exploiter, sous la supervision des services forestiers, certains produits naturels, notamment l'alfa, l'argile et certaines essences d'arbres, afin de fabriquer des objets artisanaux et des souvenirs respectueux de l'environnement, qui pourront être commercialisés auprès des visiteurs comme souvenirs de la wilaya de Tiaret. Selon les clauses de la convention, les opérateurs touristiques devront contribuer à la protection de ces sites forestiers récréatifs, notamment en intensifiant les campagnes d'information et de sensibilisation, en partici-

pant aux opérations de nettoyage et en contribuant à la prévention des différents risques, particulièrement les incendies, a-t-on fait savoir de même source.

De son côté, la chargée de l'information au niveau de la Conservation des forêts, Nassima Semmar, a indiqué que l'ouverture prochaine à l'investissement privé de trois espaces forestiers sera annoncée. L'objectif est de les aménager et de les transformer en forêts récréatives dotées de différentes commodités destinées au confort et aux loisirs des populations locales et des touristes. Les sites ciblés sont la forêt de G'zoul, également connue sous le nom de forêt "Es-Sanaouber", située dans la zone "Radar" à Tiaret, sur une superficie de 50 hectares, La forêt du Plateau, d'une superficie de 30 hectares, située entre les communes de Guertoufa et Tagdempt, ainsi que la forêt de Frenda, qui s'étend sur une superficie de 58 hectares.

EL-MENIAA

L'entreprise de transport urbain et suburbain dotée de dix nouveaux bus

L'entreprise de transport urbain et suburbain de la wilaya d'El-Meniaa a été dotée de dix (10) nouveaux bus pour renforcer son parc roulant, a indiqué samedi le directeur des Transports de la wilaya, Hocine Bouchama.

Un premier lot de ces bus a été réceptionné ce samedi et un second lot le sera lundi prochain, a-t-il précisé en signalant que les bus en question seront mis en exploitation dès finalisation des procédures de recrutement des chauffeurs et des contrôleurs, dans le courant de la semaine.

L'opération permettra de renforcer le parc de transport urbain et suburbain de la wilaya et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens, notamment en renforçant les lignes existantes et en ouvrant de nouvelles lignes, a souligné le responsable.

M. Bouchama a annoncé, par ailleurs, la dotation de la wilaya de 20 bus supplémentaires avant la fin de l'année en cours, afin de renforcer les capacités de l'entreprise de transport urbain et suburbain et de consolider le réseau de transport à travers les différents quartiers et communes de la wilaya et d'alléger la pression sur les lignes existantes.

Pour leur part, des citoyens ont salué l'initiative, estimant que le renforcement du parc de transport par de nouveaux bus contribuera à améliorer leurs conditions de déplacement quotidiennes, en particulier pour les travailleurs, les étudiants et les habitants des quartiers éloignés des centres urbains.

AFLOU

Réalisation de nouveaux puits pour renforcer les projets de boisement

Les projets du "Barrage vert" ont été renforcés dans la wilaya d'Aflou, par la réalisation et la mise en exploitation de puits destinés à améliorer l'irrigation et à soutenir les espaces forestiers, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation des Forêts.

Le programme du Barrage vert a permis la réalisation de 7 puits répartis dans plusieurs communes, à savoir trois (3) dans la commune d'El-Ghicha, un puits à Oued-Morra et un autre à Aflou, ainsi que deux puits dans la commune de Sebgueg, a précisé le responsable du secteur, Tayeb Dadda. Il a ajouté que les travaux se poursuivent pour la réalisation de sept (7) autres puits dans le cadre du même programme, répartis entre la commune d'Aflou (4 puits) et dans chacune des communes de Sidi-Bouزيد, Oued-Morra et Sebgueg.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les ressources en eau destinées à l'irrigation, à soutenir les opérations de reboisement et à protéger le couvert végétal, notamment en zones steppiques, dans le cadre du programme "Barrage vert".

Ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre la désertification, d'étendre les espaces verts et d'améliorer le cadre environnemental dans les zones ciblées.

TOUGGOURT

10 nouveaux bus renforcent le parc de transport urbain et suburbain

Le parc de transport urbain et suburbain de la wilaya de Tougourt a été doté de dix (10) nouveaux bus, dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des services de transport public et de l'optimisation de la qualité des prestations assurées au citoyen, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Cette dotation comprend cinq (5) bus de 35 places et cinq (5) autres de 24 places, a précisé la même source, notant que l'objectif est de soutenir le transport collectif et de mieux répondre à la demande croissante en matière de transport, garantissant ainsi l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens.

L'opération intervient dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système de transport public, à travers le renouvellement et le renforcement du parc de véhicules, l'amélioration de la couverture des lignes et de la qualité des prestations, à la hauteur des attentes des citoyens et afin de suivre le rythme du développement que connaît la wilaya, selon la même source.

TLEMCEM

Affluence aux guichets de la CNAS après leur ouverture

L'ouverture des guichets de l'agence de Tlemcen de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) durant la matinée du samedi dernier a enregistré une importante affluence de citoyens, qui ont pu accomplir différentes démarches administratives en dehors des horaires habituels de la semaine. Ouverts de 8h00 à midi, ces guichets permettent notamment aux travailleurs et employés de bénéficier des prestations de la Caisse sans avoir à s'absenter de leur lieu de travail durant les jours ouvrables, une mesure qui vise à adapter les horaires de service aux contraintes des assurés.

Plusieurs citoyens ont exprimé à l'APS leur satisfaction quant à cette initiative, soulignant qu'elle facilite leur accès aux différents services de la CNAS, notamment pour les personnes dont les obligations profes-

sionnelles ne leur permettent pas de se rendre à l'agence durant les jours ouvrables.

Les assurés ont également relevé la rapidité de la prise en charge de leurs demandes et la fluidité des prestations fournies, estimant que l'ouverture des guichets le samedi contribue à améliorer les conditions d'accueil et à réduire le temps consacré à l'accomplissement des démarches administratives. Dans ce contexte, la directrice de l'agence de wilaya de la CNAS, Sonia Lamouri, a indiqué que l'affluence enregistrée le samedi traduit l'intérêt porté par les citoyens à cette nouvelle modalité de service, qui s'inscrit dans les efforts de la Caisse visant à améliorer le service public et à rapprocher l'administration des assurés.

Dans une déclaration à la presse en marge des journées portes ouvertes consacrées à la présentation de cette

mesure, la responsable a précisé que l'agence a mobilisé les moyens humains nécessaires pour assurer la continuité des services à travers la mise en place d'un programme de permanence.

Elle a ajouté que l'agence enregistre une demande croissante pour ses prestations à travers ses 14 centres et ses services de recouvrement, précisant que l'ouverture des guichets le samedi vient compléter une série de mesures destinées à faciliter l'accès des employeurs, des travailleurs, des ayants droit et des assurés aux services de la Caisse, parallèlement au développement des prestations numériques.

Cette mesure s'inscrit ainsi dans le cadre de la démarche de la CNAS visant à adapter ses services aux besoins des citoyens et à leur offrir davantage de souplesse dans l'accès aux prestations et l'accomplissement des démarches administratives.

Aflou : Campagne de sensibilisation pour le dépistage précoce du cancer du sein

Une campagne de sensibilisation consacrée au dépistage précoce du cancer du sein, a été lancée, samedi dans la wilaya d'Aflou, par le secteur de l'Action sociale et de la solidarité.

Couvrant les douze (12) communes de la wilaya, cette campagne se poursuivra jusqu'à la fin octobre, selon la direction déléguée de l'Action sociale et de la solidarité de la wilaya.

Le directeur délégué à l'Action sociale et la solidarité de la wilaya d'Aflou, Mostefa Zeroual, a indiqué à l'APS, que cette campagne d'envergure, initiée dans le cadre d'Octobre rose, obéit aux orientations de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, sous le slogan évocateur "Le dépistage précoce est un devoir et la femme âgée, une priorité".

Le même responsable a précisé que ce programme am-

bitionne d'optimiser l'accompagnement social, psychologique et sanitaire des personnes âgées, tout en redoublant d'efforts pour souligner l'impératif du dépistage précoce du cancer du sein, ciblant en premier lieu les femmes d'un certain âge.

Il a enfin indiqué que le déploiement sur le terrain couvrira l'ensemble des communes de la wilaya, en particulier les zones éloignées, grâce à l'action des cellules de proximité et en étroite synergie avec le secteur de la santé et la société civile.

Cette campagne verra également la mobilisation des associations œuvrant auprès de la femme rurale et de la femme au foyer, à travers l'organisation d'activités de proximité destinées à ancrer la culture du dépistage précoce et à mettre en exergue son caractère vital.

DAÏRA DE KSAR SBIHI (OUM EL BOUAGHI)

La Sonelgaz ouvre une nouvelle agence commerciale

Une nouvelle agence commerciale relevant de la direction de distribution de l'électricité et du gaz a été ouverte par le groupe Sonelgaz dans la daïra de Ksar Sbihi (Oum El Bouaghi), a-t-on appris, samedi, auprès de cette direction. La responsable de la communication de cette filiale de Sonelgaz, Narimane Benzelikha, a précisé à l'APS que cette nouvelle agence commerciale, située dans la cité "Ennassim" de Ksar Sbihi (30 km au nord-est d'Oum El Bouaghi), offre ses services à 7.274 clients alimentés par un réseau de plus de 372 km de long, pour l'énergie électrique, et de 97,14 km pour le gaz naturel.

Mme Benzelikha a ajouté que l'ouverture de cette nouvelle agence commerciale est "destinée à rapprocher l'entreprise des citoyens en vue d'une prise en charge optimale des clients, notamment en matière de demandes de raccordement, de paiement des factures et de traitement des plaintes et des doléances".

Elle a également fait savoir, dans ce contexte, qu'il est prévu d'ouvrir, "avant la fin de l'année en cours", une autre agence commerciale dans la commune de Dhalaâ, en attendant l'ouverture, ultérieurement, de deux structures similaires dans les communes de Sigus et de Fkirina.

MOSTAGANEM

Vers la création d'un réseau de vente directe des produits de la pêche

Un réseau d'une dizaine de points de vente dédiés à la commercialisation directe des produits de la pêche et de l'aquaculture devrait être prochainement créé dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué samedi un communiqué de la direction de la Pêche et des Produits halieutiques.

Cette initiative, portée par ladite direction, s'inscrit dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche visant à mieux organiser et réguler le marché des produits halieutiques, notamment en favorisant leur commercialisation selon un circuit direct du producteur au consommateur, a précisé la même source.

Dans ce cadre, une sortie de terrain a été effectuée conjointement par la Chambre de la pêche et de l'aquaculture, les services de la daïra et de la commune de Mostaganem, ainsi que ceux du commerce, en vue d'identifier des emplacements répondant aux exigences réglementaires et pratiques, notamment en matière d'hygiène, de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Une dizaine de sites ont été retenus à titre préliminaire, a précisé la même source, ajoutant que les procédures administratives nécessaires devront être finalisées en coordination avec les différents organismes concernés.

Selon la direction de la Pêche et des Produits halieutiques, ce réseau devrait contribuer à raccourcir le circuit de commercialisation, à soutenir les producteurs et les professionnels du secteur, à améliorer la disponibilité des produits et à les rapprocher des consommateurs, tout en favorisant une meilleure régulation des prix.

OCTOBRE ROSE À CONSTANTINE

Des activités diverses de prévention contre le cancer du sein

Des activités diverses de prévention dont une caravane de sensibilisation et d'information des femmes âgées sont organisées dans la wilaya de Constantine dans le cadre du mois d'octobre rose dédié à la lutte contre le cancer du sein.

Ces activités qui ont été lancées depuis le foyer des personnes âgées de la commune de Hama Bouziane s'inscrivent dans le cadre des directives du ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme visant à sensibiliser sur la nécessité du diagnostic et dépistage précoce de cette maladie, afin de protéger les femmes et dispenser les soins nécessaires, a précisé, samedi à l'APS le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Abdelkader Dehimi.

Le programme de ces activités a été élaboré en coordination avec les cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'agence de développement social (ADS) et de la direction de la santé et de la population (DSP), a-t-il ajouté.

Les actions de sensibilisation et d'information de ce programme cibleront également des femmes des zones rurales enclavées, dans le but de les informer sur les dangers de cette pathologie, a indiqué la même source.

Des actions d'information "porte à porte" à travers des mechtas et villages éloignés sur l'assurance sociale, entre autres et des dépliants renseignant sur les dangers et les méthodes de prévention contre le cancer du sein, seront distribués dans le cadre de cette initiative tenue sous le slogan "le diagnostic précoce, obligation, la femme âgée, priorité", a souligné, M. Dehimi.

RELIZANE

35 classes intégrées dédiées à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques



Plus de 35 classes intégrées ont été réservées, dans la wilaya de Relizane, à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques au titre de l'année scolaire 2026-2027, a-t-on appris samedi du directeur de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS), Kaïs Merrouche. M. Merrouche a indiqué à l'APS que ces classes intégrées, implantées au sein d'établissements scolaires à travers les différentes communes de la wilaya, accueillent des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme, des handicaps moteurs ou mentaux, ainsi que des enfants atteints de trisomie 21 (syndrome de Down). Ces unités pédagogiques sont réparties entre 31 classes au cycle primaire et quatre classes au cycle moyen, a précisé le responsable. Il a souligné que la création de ces classes s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère de la Solida-

rité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme visant à consacrer le principe de l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation au profit des enfants à besoins spécifiques, tout en favorisant leur intégration dans le milieu scolaire et, plus largement, dans la société. M. Merrouche a également indiqué que la prise en charge des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et aptes à être scolarisés constitue une priorité. Il a rappelé que le ministère de tutelle a mis en place un ensemble de mécanismes et de mesures visant à assurer une éducation et un enseignement adaptés à cette catégorie d'enfants dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'à favoriser leur intégration effective dans la société.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts visant à renforcer la prise en charge des personnes à besoins spécifiques et à améliorer leurs conditions de

scolarisation, le secteur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya a bénéficié récemment de deux opérations d'investissement destinées à la réalisation de deux établissements spécialisés dans la prise en charge de cette catégorie de la société, dans les communes de Bendaoud et de Relizane, a ajouté le responsable.

A l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, le secteur de l'Action sociale et de la Solidarité de la wilaya de Relizane a accueilli 1138 élèves à besoins spécifiques, répartis entre 12 centres psychopédagogiques et encadrés par 233 employés, notamment des enseignants, des éducateurs, des psychologues, des spécialistes en psychologie clinique et en psychopédagogie, ainsi que des orthophonistes, a souligné M. Merrouche.

Université de Sidi Bel-Abbès : Convention de coopération avec l'Université italienne de Tuscia

L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a conclu une convention de coopération et de partenariat avec l'Université italienne de Tuscia, portant notamment sur la formation et la recherche scientifique dans les domaines de l'agriculture de précision et de l'agriculture numérique, ainsi que sur le renforcement de la mobilité académique et l'échange d'expertises entre chercheurs et étudiants, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'Institut des sciences agronomiques de l'université.

La convention a été signée au siège de l'Université de Tuscia par la directrice de l'Institut des sciences agronomiques de l'Université Djillali-Liabès, Amina Khaldi, au nom du recteur de l'université, Bouziani Merahi, et par la rectrice de l'Uni-

versité de Tuscia, Tiziana Laureti. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux établissements de renforcer leur coopération académique et scientifique dans des domaines liés aux mutations technologiques que connaît le secteur agricole, précise la même source.

Parmi les principaux axes de coopération prévus figure la préparation du lancement d'un programme de formation académique conjoint sanctionné par un double diplôme délivré par les deux établissements, dans les spécialités de l'"agriculture de précision" et de l'"agriculture numérique".

La convention prévoit également l'élargissement des programmes de mobilité et d'échanges académiques au profit des étudiants et

des enseignants-chercheurs, favorisant le partage des connaissances et des expertises et ouvrant de nouvelles perspectives à la coopération scientifique entre les compétences universitaires algériennes et italiennes.

Dans le domaine de la recherche scientifique, l'accord prévoit la mise en œuvre de projets de recherche conjoints, ainsi que l'organisation de colloques et de manifestations scientifiques et académiques réunissant les chercheurs des deux universités. Ces initiatives devraient favoriser l'échange d'expériences et les discussions autour des thématiques liées à l'agriculture et à l'adoption de solutions numériques et technologiques dans ce secteur.

**GUIDÉE À NOUVEAU PAR
SON PRODIGE LAMINE
YAMAL****L'Espagne enchaîne contre la
République tchèque**

Guidée à nouveau par son prodige Lamine Yamal, l'Espagne, championne du monde en titre, a prolongé la fête samedi contre la République tchèque (3-1) pour son deuxième match à domicile depuis son sacre, lors de la troisième journée de Ligue des nations. Malgré une belle frayeur en fin de match, les joueurs de la Roja ont imposé leur loi à Oviedo, au stade Carlos Tartiere, et allongé leur folle série d'invincibilité à 41 matches grâce à une superbe frappe enroulée de Lamine Yamal (6e, 1-0), une finition parfaite du capitaine espagnol Rodri (35e, 2-0) et une reprise opportuniste de Mikel Merino (89e, 3-1). Les hommes de Luis De la Fuente, vainqueurs de leurs trois premières rencontres, conservent ainsi la première place du groupe 3 devant l'Angleterre (2e, 6 points), qui venait de soigner sa différence de buts en Croatie (7-0).

Pour expliquer la baisse de régime de ses joueurs en seconde période, le sélectionneur espagnol a mis en avant "l'équilibre difficile" entre la "nécessité de gagner" et de "prioriser la santé des joueurs" pour éviter des blessures, avec des matches tous les trois jours. Il a également reconnu que son équipe, largement remaniée avec neuf changements par rapport à celle qui a battu la Croatie demain mardi (4-1), avait "beaucoup souffert" à plusieurs moments de la rencontre, ce dont elle n'avait "plus l'habitude".

Lamine Yamal encore pressé

Le surdoué barcelonais Lamine Yamal, déjà buteur dès la deuxième minute contre l'Angleterre (3-2) et la Croatie (4-1), avait cette fois dû patienter jusqu'à la sixième pour faire parler sa patte gauche (6e, 1-0) et lancer la Roja dans la partie, avec un quatrième but en trois matches.

"Il continue de nous surprendre de jour en jour. Je crois qu'il a tellement de talent, tellement de qualité, que le meilleur Lamine est encore à venir. Il continue de grandir à pas de géant. C'est déjà une référence au niveau international, et il est en train de devenir un joueur de légende", l'a encensé son coach. Son nouveau coéquipier au Barça Rodri, qui avait présenté la Coupe du monde au public asturien avant le match accompagné par Juan Mata et Santi Cazorla, a fait le break du plat du pied droit au terme d'une transition rapide (35e, 2-0).

Mais les champions du monde ont sérieusement levé le pied en seconde période, après les sorties de Lamine Yamal et Alex Baena, et ont bien failli se faire surprendre par les joueurs de Santi Denia, ex-sélectionneur de l'Espagne U21 et champion olympique à Paris en 2024.

Le latéral tchèque Jiri Slama a ainsi réduit le score en bout de course d'un tir croisé de gauche (2-1, 69e), et l'attaquant Ryan Naderi a bien cru égaliser en profitant d'une grosse faute de main du gardien d'Arsenal David Raya (79e), mais son but a été annulé pour une obstruction à l'entrée de la surface. Un avertissement sans conséquences pour la Roja, toujours invaincue en compétition officielle depuis 2023 et en position idéale pour faire tourner lors du dernier match de cette fenêtre en Croatie, à Split, demain demain mardi.

AFP

LIGUE DES NATIONS**L'Angleterre étrille la Croatie et lui inflige une défaite historique**

L'Angleterre a fait vivre un calvaire à la Croatie de Luka Modric (7-0) en Ligue des nations, complètement dépassée ce samedi 3 octobre à Rijeka face à des visiteurs déchainés derrière leurs leaders d'attaque, Harry Kane et Jude Bellingham. « Je pense qu'on a montré la faim, la passion et la qualité qu'on a. Cette performance, c'était un mélange de tout ce que nous recherchons en tant qu'équipe d'Angleterre », a résumé Bukayo Saka sur ITV Sport. Les Three Lions (2e, 6 pts) enchaînent un second succès d'affilée, après celui acquis mardi à Prague (2-0), et reviennent à hauteur du leader de groupe, l'Espagne (1er, 6 pts) en attendant le match des champions du monde en soirée contre la République tchèque (4e, 0 pt).

La rencontre, prévue à huis clos pour raisons disciplinaires, s'est jouée devant plus de 6000 enfants invités par la Fédération croate, comme l'autorise le règlement, et devant une centaine de supporters visiteurs. Ces derniers se sont régalez avec des doublés de Kane (8e, 53e) et Saka (45e, 68e), un but de l'homme en forme Anthony Gordon (39e), un autre du numéro 10 Jude Bellingham (21e) – également crédité de trois passes décisives – et un dernier de l'entrain Morgan Rogers (87e). Les Anglais, en mode rouleau-compresseur, ont offert au sélectionneur Thomas Tuchel le visage conquérant et étouffant qu'il souhaite voir,



sans relâcher l'étreinte du début à la fin.

Kane, 21 buts en 22 matches

En face, l'équipe de Slaven Bilic a complètement explosé en vol à cause d'une défense dépassée, à l'agonie face au pressing adverse. L'ouverture du score l'a illustré : relance catastrophique de Josko Gvardiol interceptée par Marc Guéhi, percée non contrariée d'Alex Scott, passe dans un trou de souris de Bellingham pour Kane, impeccable dans son enchaînement contrôle-tir.

Au poste de meneur offensif,

Bellingham a encore fait des merveilles par sa détermination et sa précision. Le joueur du Real Madrid a marqué en coupant un centre de Gordon (21e) et délivré trois assists au total, en comptant ceux pour Saka (45e) et Rogers (87e). Gordon a lui aussi prolongé sa période dorée avec un troisième but en trois matches, d'une tête plongeante après un rebond sur un centre de Jarell Quansah, préféré à Trent Alexander-Arnold au poste de latéral droit (39e, 3-). Les Croates n'ont sorti la tête de l'eau qu'une poignée de minutes avant la mi-temps, mais leur

bonne séquence a été gâchée par un incroyable manqué de Mateo Kovacic (41e). Au retour des vestiaires, ils n'ont tenu que huit minutes, le temps pour Kane d'assurer son doublé sur un centre d'Elliott Anderson (53e, 5-0). Cela fait désormais 21 buts dans ses 22 dernières sélections pour le capitaine anglais. « C'était une performance du plus haut niveau, de tout le monde, de la première à la dernière minute, de la part de tous les titulaires et de tous les entrants. Félicitations à l'équipe », a commenté Tuchel, comblé.

R.S

**Vols annulés, départ des cadres... Chaos avant le
match amical entre le Burkina Faso et l'Argentine**

La sélection nationale du Burkina Faso a vécu une semaine mouvementée avant d'affronter l'Argentine à Buenos Aires en match amical, dans la nuit de samedi à dimanche. En cause : plusieurs vols annulés à la dernière minute qui ont retardé leur départ et des conditions d'organisation qui ont mis en doute la tenue de la rencontre face à l'Albiceleste.

La chaos règne avant le match amical prévu entre la sélection du Burkina Faso et celle de l'Argentine. Depuis quelques jours, les Étalons sont au centre d'un véritable imbroglio avant d'affronter l'Albiceleste à Buenos Aires, ce samedi 3 octobre à 21 heures locales (minuit TU, dans la nuit de samedi à dimanche). Une rencontre qui devrait être l'avant-dernière de Lionel Messi avec la sélection argentine avant de faire ses adieux à ses supporters face au Bénin mardi prochain au stade Monumental. Présents dans la capitale économique du Maroc suite à

leur victoire contre la Centrafrique (1-0) le 28 octobre dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, les joueurs burkinabè ont eu la surprise d'apprendre l'annulation à la dernière minute de leur vol pour Buenos Aires et d'être bloqués sur le sol marocain. « Le déplacement de la sélection nationale a été perturbé à la suite de l'annulation sans préavis, par l'affréteur de l'avion, du vol initialement programmé pour le (mercredi) 30 septembre », avait alors indiqué la Fédération burkinabè de football dans un communiqué.

Une situation qui a perduré jusqu'à ce samedi 3 octobre, au point de menacer sérieusement la tenue du match entre les deux équipes et de causer des tensions au sein de la sélection burkinabè. « Différentes options ont été explorées pour réorganiser un nouveau départ mais des contraintes liées notamment au délai de voyage ont suscité des réserves au sein des joueurs », a ajouté la Fédéra-

tion, sans donner davantage de précisions ni être en mesure d'indiquer si l'équipe allait pouvoir se rendre à temps en Argentine.

La Fédération argentine pointée du doigt

Aux dernières nouvelles, les Étalons auraient finalement bel et bien décollé de Casablanca dans la journée et seraient attendus aux alentours de 15h30 (heure locale) à Buenos Aires, soit quelques heures seulement avant le coup d'envoi du match. Mais selon le journaliste d'investigation Romain Molina, qui a suivi de près le déroulement de l'affaire, l'équipe qui a embarqué pour l'Argentine est principalement composée de joueurs de la sélection burkinabè U23 appelés pour pallier les refus de nombreux joueurs cadres de participer au voyage. Le journaliste pointe également du doigt les conditions d'organisation déplorables proposées par la Fédération argentine, ainsi que sa vo-

lonté de maximiser les profits en disputant des matchs amicaux contre des sélections africaines sans reverser une partie des recettes générées ni même une prime de participation à ces dernières. En mars dernier, la Mauritanie s'était ainsi vue proposer un vol commercial par la Fédération argentine mais avait décliné celui-ci en raison d'un nombre d'heures de voyage trop important. Les Mourabitounes avaient préféré prendre à leur charge un vol privé pour simplifier leur déplacement.

Un modèle d'organisation qui suscite des interrogations et dont les Étalons ont fait les frais cette semaine, provoquant même des tensions en interne entre les joueurs et leur sélectionneur Amir Abdou. Il reste à présent à voir si les Étalons vont être en mesure de démarrer la rencontre face à l'Albiceleste après plusieurs jours d'un feuilleton rocambolesque.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (3E JOURNÉE)

Le RC Kouba s'adjuge le derby et vire en tête

Le leader RC Kouba a dominé le NA Hussein Dey 2-1, dans le derby algérois, disputé samedi au stade Ben Rahab de Dar El Beida, pour le compte de la troisième journée du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, tandis que la JSM Skikda a rejoint le groupe de tête dans le groupe Centre-Est



Le RCK qui restait sur deux victoires en autant de rencontres en cette entame de saison, a réalisé la passe de trois en battant en déplacement son rival de toujours le NAHD. Les hommes de Mohamed Manaa ont ouvert le score par Mohamedi à la 41e minute, mais les Sang et Or, ont remis les pendules à l'heure grâce à l'ex-koubéen Belalem (46). Nullement découragé par cette égalisation, le "Raed" a réussi à inscrire le but de la victoire par Berrabah (67e).

Une précieuse victoire qui permet au RCK de prendre seul les commandes avec 9 points, soit deux longueurs d'avance sur ses poursuivants directs : l'USM Blida, le MC Saïda et l'USM El Harrach, qui forment un peloton à trois derrière, avec sept points pour chaque club.

Le MCS et l'USMH se sont respectivement imposés contre l'ASM Oran (1-0) et le JS Taghit (4-0), au moment où l'USMB s'est contentée d'un nul (1-1) chez le GC Mascara, alors qu'elle avait commencé par mener

brèvement au score.

De son côté, le WA Mostaganem a su tirer profit de l'avantage du terrain pour négocier au mieux son match difficile contre la JSM Tiaret, qu'il a finalement dominé (3-1), au moment où le voisin ES Mostaganem est revenu avec un résultat nul (2-2) de son déplacement chez le nouveau promu, l'IRBMS Benali. Enfin, l'ESM Koléa a réalisé l'essentiel face au MC El Bayadh, en l'emportant par la plus petite des marges possibles (1-0), alors que le match WA Tlemcen - RC Arbaâ a été reporté à une date ultérieure, à la demande des deux clubs.

Dans le Groupe Centre-Est, c'est la JSM Skikda qui a réussi la meilleure opération de la journée, en rejoignant l'USM Annaba et le NC Magra en tête du classement général, avec six points, après sa courte mais précieuse victoire dans le derby contre le NRB Béni Oulbane (1-0). De son côté, le JSD Jijel s'est contentée d'un nul vierge pour sa première sortie à domicile, contre le nouveau

promu, la JS Azazga (0-0).

Le bal de cette troisième journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de cinq matchs dans le Groupe Centre-Est, et dont le NC Magra et l'USM Annaba avaient été les principaux bénéficiaires, après leurs victoires respectives contre le NRB Tèlegma (2-1) et le Paradou AC (2-1), et grâce auxquelles ils avaient pris conjointement la première place, avec six points pour chaque club. L'USMAN, qui restait sur une défaite à l'extérieur, a bien réagi en dominant le Paradou AC dans la fiche phare de cette journée, disputée devant un public nombreux, venu particulièrement pour encourager les poulains du coach Adel Maïza, qui ambitionnent cette année de retrouver la Ligue 1 professionnelle.

De son côté, le NC Magra a frappé hors de ses bases, en allant damer le pion au NRB Tèlegma (2-1), alors que le MSPB est sorti victorieux du Derby des Aurès face CAB (1-0), signant au passage sa première vic-

toire de la saison. En revanche, rien ne va plus chez le Chabab, toujours en quête de son premier succès de la saison. Pour sa part, l'US Chaouia qui a raté d'un cheveu l'accession en Ligue 1 Mobilis l'an dernier, reste à la traîne en ce début de saison, car tenue une nouvelle fois en échec et sur son propre terrain par l'AS Khroub (0-0). En revanche, le MO Constantine a pleinement profité de l'avantage du terrain et du soutien du public pour prendre le dessus sur une accrocheuse formation du CR Béni Thour (2-1), rejoignant par la même occasion l'AS Khoub et le MSPB à la troisième place du classement avec cinq points pour chaque club.

Pour rappel, cette troisième journée de Ligue 2 amateur est amputée de matchs WA Tlemcen - RC Arbaâ et MO Béjaïa - IRB Neza, ayant été reportés à des dates ultérieures.

R.S

LA QUALIFICATION DE LA ZONE NORD-AFRICAINNE LIMITÉE À DEUX SÉLECTIONS

L'Algérie fac à l'ultime défi pour décrocher sa qualification

La sélection nationale algérienne des moins de 20 ans s'apprête à disputer un match décisif face à l'Égypte, lors de la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027 de la catégorie. La situation des Verts s'est compliquée après leur défaite face au Maroc (3-1).

L'équipe algérienne comptait quatre points après trois rencontres, à la faveur d'un nul contre la Tunisie (1-1), suivi d'une victoire face à la Libye (3-1), avant de s'incliner sur le même score devant le Maroc. Les jeunes Algériens affronteront donc l'Égypte mardi dans une rencontre qui déterminera l'identité du deuxième qualifié pour la phase finale continentale, le Maroc ayant déjà officiellement assuré sa qualification.

L'Égypte aborde cette ultime confrontation avec un avantage comble. Un match nul lui suffira en effet pour décrocher son billet, tandis que l'Algérie devra impérativement s'imposer pour s'emparer de la deuxième place qualificative et valider sa présence à la CAN U20.

Les Égyptiens ont récolté six points en deux matches, après avoir battu la Libye (2-0), puis la Tunisie (2-1). L'Algérie compte, pour sa part, quatre points en trois rencontres.

Le duel entre l'Algérie et l'Égypte s'annonce ainsi comme une véritable finale, la zone nord-africaine ne disposant que de deux places qualificatives pour la phase finale.

Organisé en Égypte, le tournoi de l'UNAF réunit cinq sélections : l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et la Libye. La compétition se déroule sous la forme d'un championnat à une seule phase, chaque équipe disputant quatre matches.

Les deux premières au classement décrocheront leur qualification pour la phase finale de la CAN.

À l'issue de la quatrième journée, la Tunisie et la Libye ont perdu toute chance de qualification, tandis que le Maroc a obtenu le premier billet. La lutte pour la deuxième place se résume désormais à un duel entre l'Algérie et l'Égypte.

La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations U20 2027 se déroulera au Ghana. La rencontre de mardi face à l'Égypte constitue donc une échéance déterminante pour la sélection algérienne, qui devra s'imposer pour assurer sa présence au rendez-vous continental.

R.S

FOOTBALL / AMICAL CONTRE LE NIGER

La sélection algérienne poursuit sa préparation à Sidi Moussa

La sélection nationale de football poursuit sa préparation au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en prévision du match amical face au Niger, prévu mardi (18h00) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, en effectuant une séance d'entraînement samedi soir, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipiers du capitaine Ramy Bensabaini ont effectué la séance sur l'un

des terrains du CTN, à l'heure du match de mardi. Une séance consacrée essentiellement aux aspects technique et tactique, avec la participation de l'ensemble de l'effectif dont Himad Abdelli qui a réintégré le groupe, alors que Samir Cherki s'est entraîné en solo sous la conduite du préparateur physique Nasser Daineche. Le match contre le Niger s'inscrit dans le cadre de la préparation des deux sélections aux qualifications de la Coupe

d'Afrique des nations-2027.

Après deux matches joués face à la Zambie (3-1) et au Burundi (2-2), l'Algérie occupe la première place du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo (3 pts). Le Burundi ferme la marche avec un seul point.

Les "Verts" reprendront les qualifications en novembre prochain avec une double confrontation face au Togo.

R.S

ÉQUIPE NATIONALE : UNE OCCASION POUR LES JOUEURS PEU UTILISÉS

Cherki s'entraîne en solo, Abdelli réintègre le groupe avant le Niger

L'équipe nationale poursuit sa préparation en vue du match amical attendu face au Niger. Les Verts ont effectué, samedi soir, une nouvelle séance d'entraînement au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. La séance, entamée à 18h00, a été principalement consacrée au travail technique et tactique, avec la participation de la majorité des joueurs convoqués. De son côté, Samir Cherki s'est entraîné individuellement sous la supervision du préparateur physique Nasser Daineche.

Bonne nouvelle, en revanche, concernant Himad Abdelli, qui a retrouvé le groupe et pris part normalement à l'ensemble des exercices programmés.

La séance a duré une heure et vingt minutes et s'est déroulée dans une ambiance studieuse et concentrée, les joueurs cherchant à atteindre leur meilleur niveau de préparation avant le prochain rendez-vous amical.

Les Verts achèveront leur préparation pour affronter le Niger ce mardi 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, à partir de 18h00.

La Fédération algérienne de football (FAF) a par ailleurs annoncé l'avancement de l'horaire de cette rencontre amicale. Initialement prévue à 20h30, la rencontre débutera finalement à 18h00, soit deux heures et demie plus tôt.

Depuis le début de cette fenêtre internationale, la sélection algérienne a disputé deux rencontres officielles dans le cadre des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027. Elle s'est d'abord imposée face à la Zambie (3-1) au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, avant de concéder le nul contre le Burundi (2-2) au stade Intwari de Bujumbura. Après deux journées, les Verts occupent seule la tête du groupe F. L'Algérie clôturera donc son stage actuel par

un dernier match amical, mardi 6 octobre, face au Niger, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou. La sélection nigérienne est dirigée par l'Algérien Nabil Neghiz, ancien entraîneur adjoint des Verts.

Cette rencontre constituera une occasion pour le sélectionneur national Ibrahim Hamdani de donner du temps de jeu à certains joueurs peu utilisés lors des deux précédentes sorties face à la Zambie et au Burundi, dans le cadre des qualifications à la CAN 2027.

D'autres éléments, qui n'ont disputé aucune minute lors des deux premiers matches, espèrent également profiter de cette opportunité pour convaincre le staff technique et démontrer qu'ils méritent de figurer dans les plans de Hamdani à l'avenir.

R.S

ÉTATS-UNIS

Deux morts lors d'une fusillade près d'une université de Los Angeles

Au moins deux personnes ont été tuées et des dizaines d'autres interpellées après qu'une fusillade a éclaté dans un centre commercial situé près d'un campus universitaire à Los Angeles, ont rapporté samedi les médias locaux. La fusillade s'est produite peu après 23h00 (06h00 GMT, samedi) à University Plaza, un centre commercial très fréquenté près de l'université d'Etat de Californie à Northridge, a rapporté précisée le New York Post. La police est intervenue après avoir reçu des signalements faisant état d'un rassemblement important et a entendu des coups de feu à son arrivée, précise l'article. A la suite de la fusillade, des dizaines de personnes ont été interpellées à l'extérieur d'un bâtiment du centre commercial. Selon l'article, bon nombre des personnes interpellées se trouvaient à l'intérieur d'un établissement voisin au moment des faits.

ESPAGNE

Des manifestations monstres pour le droit au logement

Des manifestations monstres pour le logement ont rassemblé samedi 3 octobre des dizaines de milliers de personnes à Madrid et dans de nombreuses villes espagnoles, après le rejet des mesures du gouvernement de Pedro Sanchez, qui pourrait convoquer des élections anticipées pour sortir de la crise. A Madrid, où un campement rassemble une centaine de militants depuis une semaine sur une place ultra-touristique, plusieurs cortèges, marchant derrière une large banderole « Vers la grève générale », ont convergé vers une autre vaste place du centre-ville. Quelque 70 000 personnes, selon les autorités, à 500 000, selon le syndicat des locataires, ont défilé dans la capitale espagnole. Le rejet des textes portés par le gouvernement, vendredi 2 octobre, a relancé les interrogations sur la fin de la législature, prévue en 2027. D'après la presse espagnole, le Premier ministre s'est donné quelques jours pour évaluer la situation et convoquer, ou non, d'éventuelles élections anticipées. Dans l'hémicycle, Pedro Sanchez a cherché vendredi jusqu'au bout à obtenir une majorité, sans succès : le Parti populaire (droite), Vox (extrême droite) et Junts (indépendantiste catalan) ont voté contre les deux textes du gouvernement. Pedro Sanchez peut-il pour autant transformer la crise du logement en atout électoral ? C'est tout le pari du Premier ministre espagnol, alors que l'hypothèse d'élections anticipées se précise et que les affaires de corruption empoisonnent son camp. Pour Benoît Pellistrandi, historien spécialiste de l'Espagne, le calendrier pourrait jouer en faveur du dirigeant socialiste.

ÉTHIOPIE

L'armée fédérale fait son entrée dans Mekele

L'armée fédérale éthiopienne est entrée ce samedi 3 octobre dans Mekele, capitale régionale du Tigré située à 150 kilomètres de la frontière érythréenne. Vendredi déjà, des troupes tigréennes alliées au gouvernement avaient repris l'aéroport de la ville, aux mains des rebelles du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) depuis le 23 septembre. C'est une prise majeure pour l'armée, qui ces derniers jours a gagné du terrain au Tigré, mais aussi plus à l'est, en Afar. D'après un chercheur souhaitant garder l'anonymat, l'entrée des fédéraux dans Mekele constitue « une prise stratégique pour le gouvernement ». « Mais l'urgence sera désormais de répondre aux besoins humanitaires d'ampleur de tous les Tigréens », souligne-t-il. « La population est épuisée et fait face en ce mo-

ment à un grave épisode de sécheresse. Si rien n'est fait pour rétablir l'assistance humanitaire, la situation sera catastrophique ». En juillet, 922 000 personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire au Tigré, d'après FEWS NET, un réseau d'alerte contre la famine. La prise de la capitale régionale confirme l'ampleur de l'avancée de l'armée fédérale sur le front tigréen. Après être entrée lundi à Alamata, dans le sud du Tigré, elle s'est emparée jeudi de la localité de Maychew, à une centaine de kilomètres au sud de Mekele. En Afar aussi, les troupes de défense éthiopiennes ont regagné du terrain : les villes d'Erebti et Abala, initialement conquises par le TPLF au début du conflit, ont été reprises après d'intenses combats.

A UN MOIS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN AFRIQUE DU SUD

Déjà 43 assassinats politiques en 2026

Le chiffre est glaçant : 43 assassinats politiques ont eu lieu cette année en Afrique du Sud. Une nouvelle vague de meurtres politiques frappe la nation arc-en-ciel à l'approche des élections municipales. L'échéance du 4 novembre prochain est particulièrement sensible car les élus locaux sont souvent en première ligne face au crime organisé, à l'extorsion ou encore à la corruption. En juin dernier, un week-end d'inscription sur les listes électorales avait été le théâtre de plusieurs assassinats à travers le pays, notamment celui d'une candidate au poste de conseillère de quartier, abattue dans sa voiture. L'initiative mondiale contre le crime organisé, à l'origine de ces chiffres, alerte sur des statistiques anormalement élevées. Le nombre d'assassinats, visant principalement des responsables de partis politiques, des conseillers de quartier, des membres d'organisations et de mou-



vements civiques, ainsi que des chefs traditionnels, a déjà dépassé celui des précédentes élections municipales. Pourtant, « les mois présentant le plus de risques sont encore à venir, à mesure que les luttes pour le pouvoir politique s'intensifient », a fait valoir cette organisation indépendante issue de la

société civile, dont le siège est à Genève. La région du KwaZulu-Natal, fief de l'ancien président déchu Jacob Zuma, est la plus touchée. Le responsable de la province a pris la parole en fin de semaine pour appeler au calme, demander aux partis politiques de prendre leurs responsabilités et de

s'assurer que la concurrence électorale reste pacifique. Sur les 43 personnes tuées, 13 appartenaient à l'ANC, suivies de huit membres du MK Party (MKP) dirigé par Zuma, selon le rapport intitulé « Bullets and Ballots » (« Des balles et des bulletins de vote »).

APRÈS L'EXÉCUTION RATÉE DE CHRISTA PIKE AUX ÉTATS-UNIS

Le chef de l'administration pénitentiaire du Tennessee démissionne

Le chef de l'administration pénitentiaire du Tennessee (TDOC), Frank Strada, « a présenté sa démission et quittera ses fonctions ce mois-ci », a affirmé le gouverneur dans un communiqué envoyé aux médias, sans évoquer directement l'exécution manquée mercredi soir de Christa Pike, qui devait être la première femme mise à mort depuis plus de 200 ans dans cet État. « Je continue à penser que l'administration pénitentiaire a rempli ses obligations en vertu du protocole établi », a précisé le chef démissionnaire, cité dans le texte. « Démissionner est toutefois dans le meilleur intérêt des habitants du Tennessee pendant que l'enquête indépendante se déroule », a-t-il ajouté, estimant cette enquête « nécessaire ». L'enquête tournera sans doute en grande partie sur l'administration du pentobarbital - le produit léthal - par intraveineuse. Car c'est déjà la deuxième fois depuis le mois de mai que le Tennessee n'est pas en

mesure d'exécuter un prisonnier jusqu'au bout. L'enquête avait d'ailleurs révélé que l'État n'avait pas respecté sa procédure d'injection létale lors de l'exécution ratée du mois de mai. Christa Pike, 50 ans, est inconsciente et sous assistance respiratoire depuis cette exécution manquée, selon des pièces versées vendredi par ses avocats devant la justice du Tennessee. Ses avocats ont exhorté le gouverneur à « commuer la peine de Christa maintenant ». « Après avoir subi plus de 20 ans de détention à l'isolement et une tentative complète de la tuer par injection létale, Christa est la personne qui a subi le plus grand châtiment de toute l'histoire de la peine de mort aux États-Unis », avait fait valoir jeudi l'un d'entre eux, Randy Spivey. Bill Lee, qui avait déjà refusé lundi de commuer sa peine, avait auparavant laissé entendre qu'il n'avait pas renoncé à l'exécution de Christa Pike.

GAZA

Une situation toujours dramatique, un an après le cessez-le-feu

La localité de Beita, au sud de Naplouse, a été le théâtre d'une violente attaque menée par des diUn an s'est écoulé dans la bande de Gaza depuis l'annonce de l'accord de cessez-le-feu conclu dans la ville égyptienne de Charm el-Cheikh en octobre 2025. Pourtant, la réalité sur le terrain demeure très éloignée des engagements prévus par cet accord. Loin d'un retour à la stabilité, les Palestiniens continuent de faire face à une situation marquée par la persistance des violences et la gestion d'une crise qui maintient les conditions sécuritaires et humanitaires dans une extrême fragilité.



Selon des sources officielles, les violations israéliennes de l'accord n'ont pas cessé. Plus de 5 147 violations auraient été enregistrées au cours de l'année écoulée, notamment des bombardements d'artillerie, des frappes aériennes et des opérations terrestres limitées. Ces attaques auraient fait 1 445 morts et plus de 5 000 blessés depuis l'entrée en vigueur de l'accord, vidant ainsi la trêve de sa portée réelle.

Sur le plan humanitaire, près de 1,5 million de déplacés vivent dans des conditions extrêmement difficiles, sous des tentes ou dans des centres d'hébergement dépourvus des conditions minimales nécessaires à une vie digne. À l'approche de l'hiver, les inquiétudes grandissent face au risque d'une nouvelle catastrophe. Selon les données disponibles, 60 % des tentes présentes dans la bande de Gaza sont désormais vétustes et impropres à l'usage, mettant en danger des milliers de familles.

Concernant l'aide humanitaire, des sources du bureau des médias du gouvernement de Gaza font état d'entraves délibérées à l'entrée des convois de secours. Seuls 35 % du nombre de camions prévu dans le cadre de l'accord auraient été autorisés à entrer. Cette pénurie aiguë a aggravé les difficultés d'accès à la nourriture et aux médicaments et entravé les opérations de reconstruction, qui devaient commencer dès l'arrêt des opérations militaires de grande ampleur.

Le secteur de la santé demeure également au bord de l'effondrement sous l'effet du blocus. Quelque 12 000 patients atteints de cancer seraient exposés à un risque mortel en raison de l'absence de radiothérapie et des restrictions imposées à leurs déplacements. Les rapports médicaux soulignent également que les restrictions aux points de passage empêchent des milliers de blessés et de malades nécessitant des

interventions chirurgicales urgentes, indisponibles dans les hôpitaux de Gaza, déjà fortement éprouvés, de quitter le territoire.

Les statistiques du ministère de la Santé pour 2025 font état de chiffres particulièrement alarmants, avec plus de 24 000 décès enregistrés, dont 70 % seraient dus directement aux attaques israéliennes. Les gouvernorats du nord et la ville de Gaza afficheraient les taux de mortalité les plus élevés, ce qui témoigne de la concentration des opérations militaires et des violations dans les zones densément peuplées, malgré l'existence de l'accord de cessez-le-feu. Dans des témoignages recueillis auprès d'habitants de la bande de Gaza, le moudjahid Abou Ahmed Joueid a fait part de la déception de la population, qui se retrouve, selon lui, dans un cycle de promesses sans avancées concrètes. Il affirme que la principale revendication des habitants demeure l'instauration d'une paix véritable garantissant leur retour dans les zones dont ils ont été déplacés et l'ouverture complète des points de passage, afin de mettre fin à leur dépendance totale à l'aide humanitaire.

De son côté, Mohamed Al-Darbachi, un habitant de Khan Younés, a souligné que le secteur du bâtiment, considéré comme l'un des principaux moteurs de l'économie locale, reste paralysé en raison des restrictions imposées à l'entrée des matériaux essentiels. Selon lui, la relance de l'activité économique constitue la seule voie permettant de sortir des milliers de familles de la pauvreté et du chômage, qui ont atteint des niveaux sans précédent depuis le début de la guerre.

Les déplacés installés dans les camps du centre de la bande de Gaza décrivent, quant à eux, les déplacements successifs comme une épreuve psychologique et physique interminable. Chawki Fsaïf appelle à des mesures concrètes

sur le terrain plutôt qu'à de simples déclarations. Il estime que le retour dans les foyers constitue un droit naturel qui doit être garanti par tout accord international, loin de toute politique de temporisation.

Les données recueillies sur le terrain indiquent également que les autorités d'occupation continuent de contrôler largement les mouvements dans la bande de Gaza. Seul un nombre très limité de personnes auraient été autorisées à quitter le territoire par rapport aux dispositions initialement prévues. Ces restrictions concernent également les personnels médicaux, les étudiants et les personnes se trouvant dans des situations humanitaires urgentes, transformant ainsi Gaza en une véritable prison à ciel ouvert malgré l'annonce officielle du cessez-le-feu.

Des organisations de défense des droits humains ont par ailleurs alerté sur le risque d'effondrement de bâtiments fragilisés par la guerre. Plus de 255 édifices menaceraient ainsi de s'effondrer, mettant en danger des personnes vivant à proximité. Les équipes de la Protection civile ne disposent toutefois pas des équipements nécessaires pour déblayer les gravats ou consolider ces structures, en raison des restrictions empêchant l'entrée d'engins lourds et de matériels techniques indispensables.

S'agissant de la mortalité infantile, le rapport sanitaire fait état d'une hausse préoccupante des décès chez les enfants de moins de cinq ans, atteignant 33,4 décès pour 1 000 naissances. Les experts attribuent cette augmentation à la malnutrition, à la contamination de l'eau, au manque de vaccinations essentielles ainsi qu'aux conditions sanitaires extrêmement précaires dans les camps de déplacés surpeuplés.

Depuis octobre 2023, le bilan global des victimes de l'agression a atteint des niveaux sans précédent dans l'histoire récente, avec plus de 74 000 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, selon les données citées dans le rapport. Ces chiffres placent la communauté internationale face à ses responsabilités juridiques et morales concernant l'échec à consolider le cessez-le-feu et à assurer la protection des civils dans les territoires palestiniens occupés.

En conclusion, le bureau des médias du gouvernement de Gaza et les organisations des Nations unies appellent à une intervention urgente afin de faire pression sur les autorités d'occupation pour qu'elles mettent en œuvre les dispositions de l'accord de Charm el-Cheikh. Les Palestiniens soulignent qu'une trêve qui ne garantit ni l'ouverture des points de passage, ni la reconstruction, ni la liberté de circulation demeure un accord incomplet, laissant perdurer la crise humanitaire et les souffrances de la population. cupée.

R.I

GAZA

Cinq Palestiniens tués dans une frappe sioniste

Des responsables du secteur de la santé et de la Défense civile à Gaza ont indiqué qu'une frappe aérienne israélienne avait tué au moins cinq Palestiniens, dont quatre femmes, samedi à l'aube, dans un immeuble résidentiel de la ville de Gaza.

SELON DES SECOURISTES, PARMIS LES VICTIMES FIGURENT UNE MÈRE CHRÉTIENNE ET SA FILLE.

La frappe a détruit l'immeuble et provoqué un incendie. Un témoin, Ahmed Al-Dahdouh, a raconté à Reuters que les habitants avaient été réveillés par une succession d'explosions particulièrement violentes. « Nous dormions quand nous avons soudain entendu plusieurs explosions très fortes. Tous les enfants se sont réveillés en sursaut, dans la peur, avec des cris », a-t-il témoigné. « Nous sommes sortis en courant et avons découvert que la maison de nos voisins avait été bombardée. Il y avait des morts, des corps et des débris de femmes, d'hommes et d'enfants. Nous avons eu beaucoup de mal à les sortir des décombres », a-t-il ajouté.

Le témoin a également évoqué les deux victimes chrétiennes : « Nous sommes musulmans, mais ce sont nos sœurs chrétiennes. Elles étaient pacifiques et tout le quartier les aimait. Nous les avons sœurs mortes : une mère et sa fille. »

Le cessez-le-feu conclu à Gaza sous médiation américaine prévoit, à terme, la reconstruction du territoire. Toutefois, peu de progrès ont été enregistrés dans la mise en œuvre de l'accord destiné à mettre fin au conflit, qui prévoit notamment le désarmement du mouvement de résistance palestinien Hamas et le retrait des forces israéliennes.

Israël a intensifié ses opérations contre le Hamas au cours des dernières semaines, affirmant que le mouvement se réarme et mène des attaques en violation du cessez-le-feu. Le Hamas dément pour sa part toute tentative de mener des attaques ou de reconstituer son arsenal, et accuse Israël de compromettre l'accord de cessez-le-feu à Gaza.

Selon les autorités sanitaires de l'enclave, au moins 1 400 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier. De son côté, l'armée israélienne affirme que quatre de ses soldats ont été tués par des combattants palestiniens à Gaza durant la même période.

R.I

MOHAMMAD-BAGHER GHALIBAF (PRÉSIDENT DU PARLEMENT IRANIEN)

« Ormuz ne sera pas rouvert sans nos sept conditions »

Le président du Parlement iranien, Mohammad-Bagher Ghalibaf, a durci le ton dimanche en affirmant que le détroit d'Ormuz ne sera pas rouvert tant que Téhéran n'aura pas obtenu satisfaction sur les sept conditions qu'il a posées. « Le détroit d'Ormuz ne sera pas rouvert tant que nos sept conditions ne seront pas satisfaites », a-t-il déclaré, tout en assurant que l'Iran entendait poursuivre simultanément les opérations militaires et les efforts diplomatiques.

Dans une déclaration prononcée avant l'ouverture de la séance du Majlis, et rapportée par l'agence de presse Tasnim, Ghalibaf a affirmé que la République islamique ne comptait « ni reculer ni

se laisser intimider ». « Nous combattons et négocions en même temps », a-t-il insisté, précisant cette approche comme relevant d'une stratégie combinant « puissance et rationalité ». Le président du Parlement iranien a également souligné que son pays restait pleinement mobilisé sur le front militaire. Selon lui, l'Iran est prêt à répondre à toute confrontation par « de nouvelles surprises », tout en poursuivant parallèlement son action diplomatique.

Cette diplomatie, a-t-il expliqué, vise à consolider les acquis obtenus sur le terrain et à défendre les intérêts de la population iranienne. « Celui qui l'emporte à la

table des négociations est celui qui s'est préparé à la guerre », a encore déclaré Ghalibaf, illustrant ainsi la ligne défendue par Téhéran, qui entend maintenir la pression militaire tout en laissant ouverte la voie des négociations. Le responsable iranien a par ailleurs estimé que la République islamique et ses alliés regroupés au sein du « front de la résistance » se trouvaient actuellement à un niveau élevé de fermeté. Il a également évoqué une forte capacité militaire et une cohésion nationale permettant, selon lui, à l'Iran de faire face aux pressions et aux menaces extérieures.

Ghalibaf a enfin placé cette position sous l'autorité du Guide su-

prême de la Révolution islamique, affirmant que Téhéran ne permettrait pas que les objectifs de ses adversaires à l'égard de l'Iran soient réalisés.

Les déclarations du président du Majlis interviennent alors que le détroit d'Ormuz demeure au cœur des tensions régionales. Passage stratégique pour le transport maritime et énergétique, sa situation constitue un enjeu majeur pour la sécurité et les échanges internationaux. En maintenant sa réouverture conditionnée à la satisfaction de ses exigences, Téhéran entend ainsi conserver un important levier de pression dans le cadre de la confrontation en cours.

R.I

TÉLÉ

TF1 France / Belgique

20h35



Football. Ligue des Nations UEFA. 4e journée. Groupe A1.

france 2 Les aventurières



21h10

Guidées par un codex trouvé dans un globe de Coronelli, Françoise et Sophie suivent la piste de Vaux-le-Vicomte. Convaincues que le tableau s'y cache, elles profitent d'une sortie scolaire organisée par Sophie pour s'introduire dans les souterrains du château.



Twilight, chapitre 2 : tentation

21h15



Bella Swan, désormais liée à Edward Cullen par une passion aussi intense qu'interdite, célèbre ses 18 ans entourée de la famille de vampires adoptive de son bien-aimé. Les Cullen, menés par le charismatique et protecteur Carlisle (Peter Facinelli), tentent de mener une existence discrète, luttant chaque jour contre leur soif de sang.



Lucifer

21h05



Lassée de sa vie sur Terre, Maze souhaite que Lucifer la ramène en enfer. Mais craignant de mettre encore en danger la vie d'une tierce personne, celui-ci refuse. Peu après, le corps d'un homme est retrouvé sur une plage.

VISION



CANAL+

Apollo Has Fallen



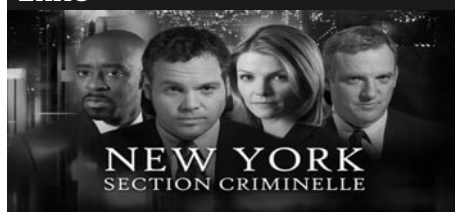
21h10

Zara recrute une équipe d'anciens mercenaires pour capturer Yuri en Libye. Ils prennent la mer depuis Malte pour rejoindre Benghazi.

TF1 SÉRIES FILMS

New York, section criminelle

21h10



La découverte du corps sans vie de Paula Kendall, une agente secrète, par son époux Jay Kendall, entraîne une enquête complexe pour les inspecteurs Logan et Berek.



La proposition

21h25



Margaret Tate, une puissante éditrice d'origine canadienne, se retrouve dans une situation délicate lorsqu'elle apprend qu'elle risque d'être expulsée des États-Unis en raison de l'expiration de son visa.

Ben Affleck : l'acteur a utilisé l'IA dans "Animals", mais promet de ne remplacer personne



Le réalisateur a reconnu avoir utilisé l'intelligence artificielle pour beaucoup de choses dans "Animals", son nouveau thriller attendu le 9 octobre sur Netflix. "J'hésite un peu à montrer ce que c'est", a-t-il expliqué, comparant le cinéma à un spectacle de magie dont on ne dévoile pas les ficelles avant le tour.

Face au sujet hautement inflammable de l'IA à Hollywood, Ben Affleck a tout de même détaillé sa méthode au Hollywood Reporter. Première règle : ne pas utiliser de modèle entraîné à partir d'œuvres protégées ou du travail d'autres artistes sans leur accord. Deuxième règle : ne pas remplacer les humains. "Il ne s'agit pas de fabriquer de fausses personnes ou de remplacer qui que ce soit", assure-t-il. Pour Affleck, l'IA doit rester un outil de postproduction, au même titre que d'autres technologies venues corriger ou modifier une image.

L'acteur de Gone Girl ne découvre pas exactement ChatGPT entre deux scènes. Il a fondé en 2022 InterPositive, une entreprise développant des outils d'IA spécialement conçus pour les cinéastes. Son principe : travailler sur des jeux de données contrôlés et utiliser la technologie pour des tâches comme le remplacement d'un arrière-plan, la correction d'un éclairage ou la récupération d'un plan manquant, plutôt que pour générer des performances humaines de toutes pièces. Animals reste pourtant, insiste-t-il, un « film très humain ». Affleck y incarne Mark Kimball, candidat à la mairie de Los Angeles dont le fils est kidnappé. Avec son épouse, jouée par Kerry Washington, il doit trouver l'argent de la rançon au risque de faire voler en éclats sa carrière et sa famille. Steven Yeun et Gillian Anderson complètent notamment le casting. Le thriller, également coécrit et réalisé par Affleck, arrive dans quelques salles américaines et sur Netflix le 9 octobre. Ben Affleck ne croit d'ailleurs pas au grand bouton magique capable de pondre bientôt un chef-d'œuvre sur simple demande. L'IA, selon lui, peut améliorer des outils. Pour remplacer réalisateur, acteurs et scénaristes, il faudra donc encore patienter.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Bordj Bou Arreridj : Le Festival du livre lu ouvre de nouvelles perspectives de promotion d'une culture de la lecture

La 1ère édition du Festival national du livre lu, clôturée samedi à Bordj Bou Arreridj, a offert un espace de rencontre entre écrivains et lecteurs qui ont pu échanger des idées sur les moyens de promouvoir la lecture.

Cette manifestation, qui s'est poursuivie pendant 8 jours sous le slogan "Pour que nos livres aient une autre vie", a abouti à une série de propositions visant à élargir le cercle des lecteurs et à renforcer la présence du livre dans la vie quotidienne, notamment chez les enfants et les jeunes. Les participants et les contributeurs au succès de ce Festival ont été honorés, dans un espace dénommé "Café des livres", dans le cadre de la cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle.

Parmi les propositions émises à cette occasion, figurent "la transformation des clubs de lecture en activité permanente dans les bibliothèques et les établissements éducatifs, l'organisation de rencontres régulières réunissant lecteurs et auteurs et l'élargissement des activités culturelles pour y inclure les différentes communes de la wilaya à travers des ateliers et des caravanes du livre et de la lecture".

Il a également été suggéré de "soutenir les publications destinées aux non voyants et aux malvoyants, de donner une importance accrue aux livres pour enfants et adolescents et de promouvoir les livres électroniques et d'utiliser les médias numériques et l'intelligence artificielle au service de la lecture et de la recherche", en insistant, toutefois, sur "une utilisation consciente de ces technologies".

Ces propositions s'inscrivent dans le cadre d'une démarche visant à faire des bibliothèques des "espaces culturels dynamiques" et à "faire de la lecture une activité quotidienne pour les différentes catégories de la société".

R.C

Le festival du film d'El Gouna : L'actrice Mona Zaki honorée

L'actrice égyptienne Mona Zaki recevra le prix d'honneur pour l'ensemble de sa carrière lors de la neuvième édition du Festival du film d'El Gouna, en reconnaissance de sa contribution au cinéma égyptien et arabe tout au long d'une carrière s'étendant sur plus de trois décennies.

Cette distinction sera remise lors de la cérémonie d'ouverture du festival le 15 octobre, la neuvième édition se déroulant du 15 au 23 octobre 2026, à d'El Gouna, en Egypte.

Zaki a débuté sa carrière d'actrice sur les planches à l'âge de 13 ans après avoir auditionné pour la pièce de Mohamed Sobhi, "Bel Araby El Faseeh" (en arabe classique), en 1989. La pièce a été jouée pendant plus d'un an et a marqué le début d'une carrière qui allait par la suite s'étendre à de multiples formes de divertissement. Elle a ensuite étudié la communication de masse à l'Université du Caire tout en continuant à développer sa carrière d'actrice.

Ses premiers rôles à la télévision incluent El A'elah (La Famille), Layali El Helmiya (Les Nuits Helmiya) et Ziziniya. Elle a acquis une plus grande notoriété au cinéma grâce à des films tels que "Saeedi fil Gamaa El Amrekiya".

Au fil de sa carrière, Zaki a endossé des rôles de plus en plus variés, apparaissant notamment dans Ayam El Sadat (Les Jours de Sadate) de Mohamed Khan en 2001, Dam El Ghazal (Le Sang du Cerf) de Mohamed Yassin en 2005, Ehky Ya Shahrzad (raconte-moi Shéhérazade) de Youssry Nasrallah en 2009 et Aswar El Kamar (Les Murs de la Lune) de Tarek El Eryan en 2015. Parmi ses apparitions plus récentes à l'écran figurent Flight 404 (2024) de Hany Khalifa et El Sett (2025) de Marwan Hamed, dans lequel elle incarnait la légendaire chanteuse égyptienne Oum Kalthoum.

Sa filmographie l'a également amenée à collaborer avec des acteurs, scénaristes et réalisateurs égyptiens de renom, parmi lesquels Ahmed Zaki, Sanaa Gamil, Mervat Amin, Yehia El-Fakharany, Youssry, Ahmed El-Sakka, Karim Abdel Aziz et Mohamed Henedy. Elle a travaillé avec des scénaristes tels que Wahid Hamed, Ahmed Mourad et Tamer Habib, ainsi qu'avec des réalisateurs comme Sherif Arafa, Youssry Nasrallah, Mohamed Yassin, Hany Khalifa, Marwan Hamed et Kamla Abu Zekry.

Au cours de sa carrière, Zaki a reçu plusieurs distinctions majeures, dont le prix de la meilleure actrice au Festival international du film de Damas en 2003 et le prix d'excellence Fatén Hamama au Festival international du film du Caire en 2020.

Le Prix d'honneur pour l'ensemble d'une carrière sera l'un des temps forts de la neuvième édition du Festival du film d'El Gouna, dont la programmation 2026 comprend des compétitions, des activités professionnelles et des programmes spéciaux. Le festival a également annoncé un hommage au regretté cinéaste égyptien Mohamed Khan, à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition, tout en poursuivant son engagement en faveur du cinéma arabe et international.

N.C

DIWAN DAR ABDELATIF ALGER

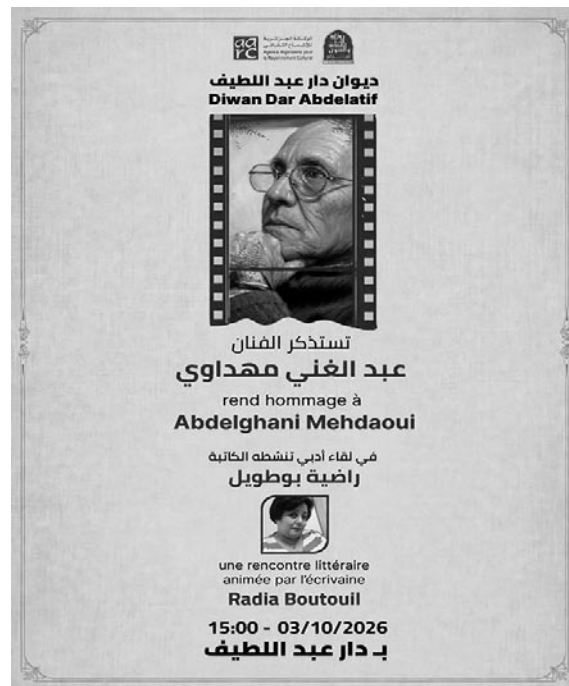
Une rencontre en hommage au regretté cinéaste Abdelghani Mehdaoui

Une rencontre en hommage au défunt cinéaste et réalisateur de télévision, Abdelghani Mehdaoui, a été organisée samedi à Alger, avec la présentation d'une biographie de Radia Boutouil retraçant son riche parcours artistique. Organisée à Villa "Dar Abdelatif" par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), la rencontre a été une occasion pour retracer le parcours de ce cinéaste pionnier et réalisateur de télévision, disparu en mars dernier.

L'auteur de la biographie "Abdelghani Mehdaoui, une histoire, une culture", édité par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), a souligné que cette publication vise à "transmettre et faire découvrir le parcours artistique" de Abdelghani Mehdaoui. L'ouvrage, a-t-elle dit, est "un hommage posthume à une figure majeure de la culture en Algérie, qui a marqué de son empreinte, près de six décennies, la télévision et le cinéma algériens".

Scindé en plusieurs parties, cet ouvrage de 120 pages inclut des repères biographiques et témoignages, notamment des comédiens Madani Namoun, Hichem Mesbah et Ahmed Kadri dit "Krikèche", des poèmes ainsi qu'un recueil de photographies du regretté réalisateur.

Né en 1942 à Bologhine (Alger), Abdelghani Mehdaoui a réalisé plusieurs films notamment "Meurtre pour héritage" (1963), son premier court métrage de fiction produit par la Télévision algérienne, "Médecin de village" (1975) avec la participation de Athmane Ariouet et "Lektouta" (Les chats, 1979), mettant en scène l'inspecteur Tahar. Il décède le 6 mars dernier après une riche carrière au service du cinéma et de la télévision. Son aventure artistique débute en février 1955, à l'âge de 13 ans, dans des émissions radiophoniques enfantines aux côtés de Cheikh Lakhdar Essaihi,



avant de jouer dans des pièces de Mohamed Touri. En 1956, il rejoint la première promotion de la classe d'art dramatique en langue arabe au Conservatoire d'Alger, sous la direction de Djelloul Bachdjarrar et Mustapha Kazdarli. Écrivain et scénariste, il signe à 16 ans la pièce radiophonique « J'ai tué mon fils », interprétée par la grande Keltoum, puis l'opérette « Les malheurs de la vie », diffusée sur les ondes et réunissant des voix mythiques comme celles d'El Hachemi Guerouabi et Abderrahmane Aziz. En 1959, Mehdaoui intègre la télévi-

sion en qualité de script. Cet apprentissage rigoureux des rouages de la mise en scène trouvera son apogée en 1979 avec la réalisation du long-métrage culte « Les Chats » (Lektouta), un classique de la comédie algérienne qui met en vedette le célèbre duo de l'Inspecteur Tahar (Hadj Abderrahmane) et de l'Apprenti (Yahia Benmabrouk). Scénariste accompli, il signe l'écriture du drame social « El Miftah » (La Clé), porté par Azzeddine Medjoubi. De la radio au cinéma, son cheminement témoigne d'une exigence esthétique constante.

R.C

Mascara: les transformations de la lecture à l'ère du numérique et de l'IA, thème d'une rencontre

Le thème "Les transformations de la lecture à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle (IA)" a été au centre d'une rencontre organisée, samedi à Mascara.

A cette occasion, les participants ont mis en avant le rôle de la transformation numérique dans le renforcement de la pratique de la lecture auprès des élèves, des étudiants et des chercheurs. Dans son intervention lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la première édition du Festival national du livre lu, dont les activités se poursuivent à la bibliothèque principale de lecture publique et dans ses annexes, le professeur à l'Université "Mustapha Stambouli" de Mascara, Larbi Meçabih, a souligné que la généralisation des smartphones et l'extension de l'utilisation d'Internet ont largement contribué à renforcer la place de la lecture numérique dans la vie quotidienne des élèves, ainsi que des étudiants et des chercheurs.

Il a ajouté que le lecteur algérien, notamment les étudiants et les chercheurs, consulte désormais les textes et les arti-

cles scientifiques à travers différents formats et supports technologiques, notamment les plateformes numériques et les encyclopédies scientifiques électroniques.

De son côté, le professeur de la même université, Tahar Bekaddar, a mis en évidence le fait que la numérisation et l'émergence de l'IA offrent d'importantes possibilités pour favoriser la diffusion de la lecture et améliorer le niveau de la pratique de la lecture, notamment auprès des élèves, des étudiants, des chercheurs et des passionnés de lecture.

Il a expliqué que l'élève, l'étudiant ou le chercheur peuvent désormais accéder à distance à un grand nombre de livres, de revues scientifiques, de thèses universitaires et de documents, sans avoir à se déplacer dans les bibliothèques. Pour sa part, le professeur de la même université, Habib Zahaf, a indiqué que la numérisation et l'IA ont profondément transformé la conception et la pratique de la lecture. Il a précisé que le lecteur algérien ne dépend désormais plus principalement du livre papier

comme source unique de connaissance, mais qu'il fait partie d'un vaste espace numérique où se multiplient les sources de savoir, les formes de textes et les moyens d'y accéder.

A noter que cette rencontre, organisée par la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz", a réuni des enseignants et des chercheurs de l'Université "Mustapha-Stambouli", ainsi qu'un groupe d'écrivains, d'auteurs et de poètes de la wilaya de Mascara. Les activités de la première édition du Festival national du livre lu se poursuivent à la bibliothèque et dans ses annexes situées dans les communes de Mascara, Mohammadia et Matmar. Elles comprennent diverses activités culturelles et intellectuelles, notamment des expositions de livres couvrant différents domaines, des rencontres intellectuelles, ainsi que des séances et rencontres avec des écrivains et auteurs de la wilaya.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 237 blessés en 24 heures

Neuf personnes sont décédées et 237 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Tiemcen et de Sétif, avec 2 morts et un blessé chacune, précise la même source.

ALGER

Récupération de 8 voitures volées

La brigade de lutte contre le vol de véhicules, relevant du service de la police judiciaire de la wilaya d'Alger, a réussi à récupérer 8 voitures volées. Selon un communiqué de la Sûreté nationale, cette affaire fait suite à des informations faisant état de la présence de personnes suspectées de voler des véhicules dans le secteur de compétence de la brigade ainsi que sur l'ensemble du territoire national.

Les investigations menées sur le terrain, appuyées par l'exploitation de données

techniques, ont permis d'identifier les personnes suspectées, au nombre de 7. Après une coordination directe et permanente avec le procureur de la République, les suspects ont été arrêtés successivement. L'enquête a révélé qu'ils avaient déjà des antécédents judiciaires et que certains d'entre eux faisaient l'objet de mandats d'arrêt dans des affaires similaires ainsi que dans des affaires d'homicide volontaire. Cette opération a permis de saisir et de récupérer 8 véhicules de différents modèles, une somme de 2 818 500 dinars, ainsi que des documents et des plaques d'immatriculation falsifiés, des clés contrefaites, du matériel utilisé pour le vol et un appareil permettant de détecter

les systèmes de géolocalisation (GPS). Après l'achèvement des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet territorialement compétent près le tribunal de Dar El Beida, conformément à un dossier de procédure pénale.

INDONÉSIE

Un séisme de magnitude 5,9 frappe la région de Sumbawa

Un séisme de magnitude 5,9 a frappé la région de Sumbawa, en Indonésie, sans qu'aucune victime ni aucun dégât n'a été signalé à la suite du tremblement de terre. Le Centre allemand de recherche

en géosciences (GFZ) a indiqué que le séisme s'était produit samedi à 22 h 55 GMT. L'épicentre du séisme a été localisé à une profondeur de 10 kilomètres, aux coordonnées de 9,69 degrés de latitude sud et 118,93 degrés de longitude est.

Sumbawa se trouve dans la province de Nusa Tenggara occidentale, une région régulièrement touchée par une activité sismique. L'Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG) a enregistré plusieurs secousses dans les environs de la région au cours des derniers jours.

LA NATION

Lundi 05 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

CLASSEMENT MONDIAL DES UNIVERSITÉS «TIMES» 2027

L'Algérie première au Maghreb et deuxième en Afrique place mondiale dans l'éducation

L'Algérie s'est classée première au Maghreb et deuxième en Afrique dans le Classement mondial des universités du Times Higher Education 2027, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur nationaux classés dans l'édition 2027 du Classement mondial des universités du Times Higher Education est en hausse, avec 31 établissements algériens classés, contre 28 dans l'édition 2026, plaçant ainsi l'Algérie à la première place au Maghreb et à la deuxième en Afrique en termes de nombre d'établissements universitaires classés", a précisé le communiqué.

"L'Université d'El-Oued occupe la première place au niveau national dans la catégorie 1200-1400 des établissements d'enseignement supérieur classés à l'échelle mondiale", a ajouté la même source. Ces résultats reflètent "les efforts soutenus déployés par le secteur pour améliorer le positionnement des établissements d'enseignement supérieur nationaux dans les différents classements mondiaux et tendre vers l'excellence, en vue d'accroître la visibilité de ces établissements universitaires à l'échelle internationale", a conclu le communiqué.

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS

Les défis de la profession sous les projecteurs



GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Décès du moudjahid et membre de l'ALN Ahmed Benai

Le moudjahid et membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Ahmed Benai, est décédé à l'âge de 87 ans, a indiqué, samedi, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif, a présenté à la famille du défunt et à l'en-

semble des membres de la famille révolutionnaire, ses sincères condoléances et ses sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir dans Son vaste paradis, de l'entourer de Sa sainte miséricorde et d'accorder à ses proches patience et réconfort.

BÂTIMENT

La CACOBATPH lance trois nouveaux services en ligne

La Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBATPH) a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement de trois nouveaux services numériques liés à la suspension, la réactivation et la radiation d'activité, au profit des employeurs de ces secteurs-clés. "Les nouveaux services permettent aux employeurs d'effectuer électroniquement les procédures de suspension, de réactivation et de radiation d'activité, à travers un parcours numérique simplifié, sans avoir à se déplacer auprès des structures de la Caisse", a précisé la même source. Ces services leur permettent également de "suivre les demandes en ligne, renforcer ainsi la visibilité sur le processus de traitement des dossiers et offrant aux utilisateurs davantage de transparence et de flexibilité dans le

suivi de leurs démarches", ajoute le communiqué de la CACOBATPH, notant qu'"en réduisant les délais de traitement, la Caisse réaffirme sa volonté de moderniser son service public". Parallèlement à ce lancement, la Caisse poursuit activement la modernisation de son infrastructure technologique, en vue de continuer à enrichir son offre numérique au fil des mois, pour proposer des solutions toujours plus innovantes, rapides et sécurisées, en phase avec la vision globale de transformation numérique des pouvoirs publics". Cette démarche s'inscrit pleinement dans la politique menée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui place le citoyen et l'usager au cœur de ses priorités", a souligné la CACOBATPH.

Le monde célèbre, le 5 octobre de chaque année, la Journée mondiale des enseignants. En 1966, de la recommandation internationale de rendre hommage à cette catégorie et de mettre en avant son rôle central dans le développement de l'éducation et la construction des sociétés, tout en soulignant les défis auxquels fait face la profession.

Les activités marquant la Journée mondiale des enseignants sont organisées cette année sous le thème : "Se tenir aux côtés des enseignants : 60 ans de protection de la profession, de valorisation de son statut et de façonnement de notre avenir", placé par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) au cœur de ses célébrations. L'accent est mis sur l'examen des défis actuels qui affectent le statut de la profession enseignante et sur la recherche de moyens permettant de la protéger, de renforcer sa place et de soutenir les enseignants. La Journée mondiale des enseignants revêt cette année une impor-

tance particulière, puisqu'elle coïncide avec le 60e anniversaire de l'adoption, en 1966, de la recommandation conjointe de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant. Ce document international a établi des normes et des références relatives aux droits et responsabilités des enseignants, à leur formation professionnelle, à leur recrutement, à leurs conditions de travail et à leur formation continue. Le siège de l'UNESCO à Paris accueillera, aujourd'hui, la cérémonie officielle de la Journée mondiale des enseignants, avec la participation d'enseignants, de ministres, de responsables, de décideurs, de partenaires internationaux et d'acteurs du secteur de l'éducation venus de différents pays. Selon l'organisation onusienne, le programme de cette édition comprend des débats de haut niveau consacrés à la protection de la profession enseignante et au renforcement de son statut, ainsi que des activités permettant aux en-

seignants et au grand public d'échanger leurs points de vue. Il prévoit également la cérémonie de la 9e édition du Prix UNESCO pour le développement des enseignants. Cette célébration intervient à un moment où la profession d'enseignant connaît des transformations rapides sous l'effet des avancées technologiques, de l'intelligence artificielle, du changement climatique, ainsi que des questions liées à l'inclusion, à la migration et aux déplacements forcés. S'y ajoutent les défis liés aux conditions de travail, aux salaires, à la charge d'enseignement, à l'autonomie professionnelle et à la participation des enseignants à l'élaboration des politiques éducatives. Dans ce contexte, les enseignants ont besoin d'une formation continue leur permettant d'utiliser les outils numériques et l'intelligence artificielle de manière responsable et efficace, tout en préservant le rôle humain et pédagogique de l'enseignant dans le processus éducatif.

ONU

Près de 5,8 millions d'enfants réfugiés ne sont pas scolarisés en 2025

L'ONU a appelé la communauté internationale à investir dans l'éducation dans les pays accueillant des réfugiés. En 2025, environ 5,8 millions d'enfants ayant fui leur patrie n'étaient pas scolarisés, a rapporté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Selon le rapport annuel du HCR, "l'année dernière, 5,8 millions d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés étaient exclus du système éducatif, soit 44% de leur nombre total, qui s'élève à 13,1 millions". Comme l'a déclaré le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, "dans un contexte de grave pénurie de fonds pour les besoins humanitaires

et les programmes de développement, la réduction des dépenses consacrées à l'éducation risque d'anéantir les résultats de décennies d'efforts conjoints et de priver toute une génération de jeunes de perspectives". Le HCR a rappelé à cet égard que "le passage au niveau de l'enseignement secondaire reste l'un des principaux problèmes". Si en 2025 l'enseignement primaire couvrirait 65% des enfants réfugiés, l'enseignement secondaire n'en couvrirait que 32%. Le HCR a appelé la communauté internationale à "garantir le financement de l'éducation et à investir dans les systèmes nationaux des pays accueillant des réfugiés".